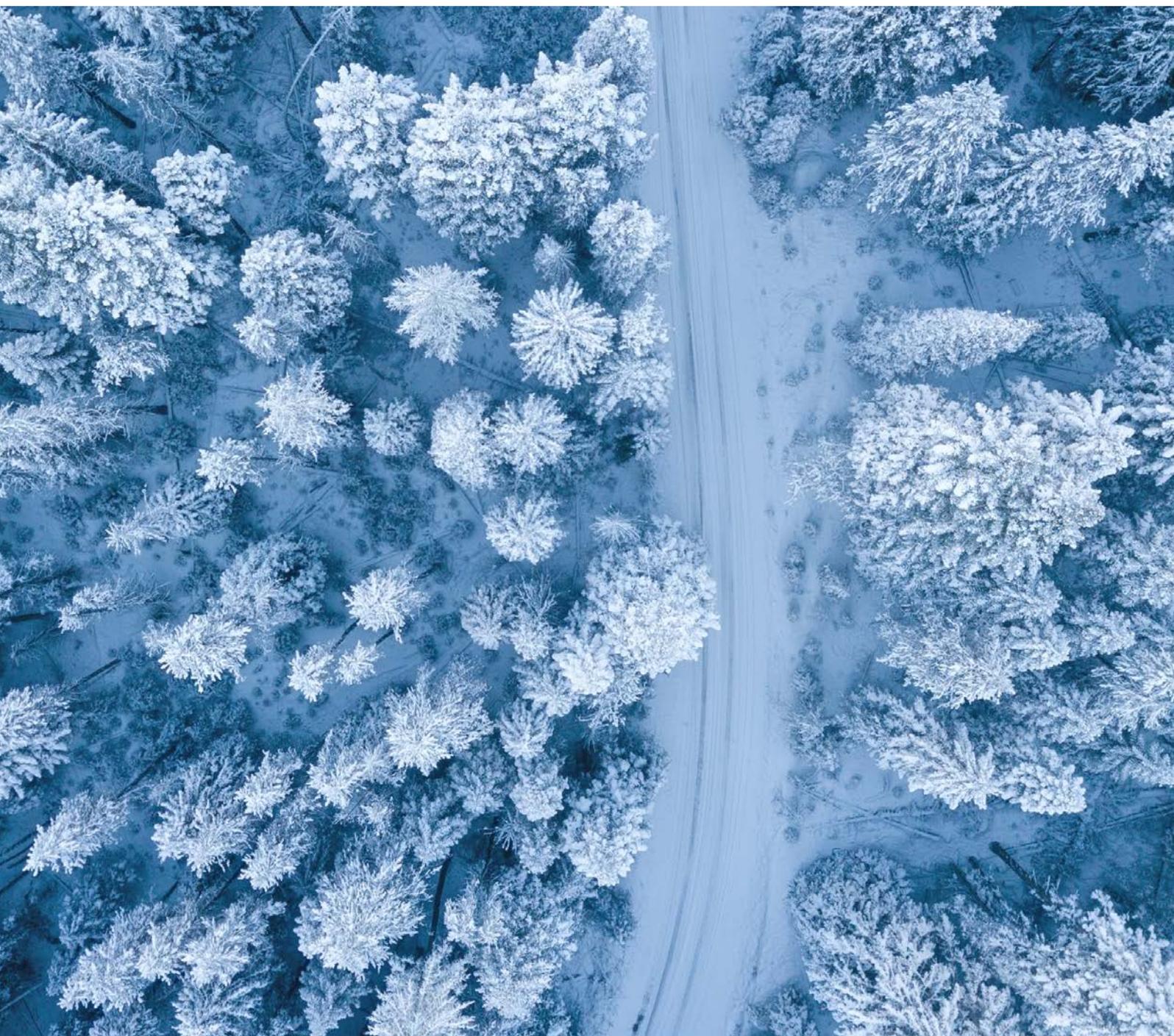


# agēa sénior «Infos»

LA VOIX DE L'UNION NATIONALE DES AMICALES D'AGENTS GÉNÉRAUX D'ASSURANCES RETRAITÉS

[www.ageasenior.fr](http://www.ageasenior.fr)



# Sommaire

- 3** Editorial
- 5-6** Actualités PRAGA
- 7** Actualités CAVAMAC
- 8-9** La CNRPL communique
- 11-12** Enjeux européens
- 13-16** Les huissiers vous donnent les clés
- 1!-19** Portrait
- 21** MEDI
- 22-23** Art & Histoire  
Un Watermann dans l'assurance
- 24** Passion poétique
- 26-27** Passion musicale
- 28-33** Art & Histoire  
Un Watermann dans l'assurance
- 35-45** La vie des Régions
- 46-47** La Vie des Amicales de Compagnie
- 49-52** Sorties & voyages
- 53** Carnet & Hommage
- 54** Hommage  
et nouveaux adhérents
- 55** Conseil d'Administration  
agéa sénior
- 56** Répertoire des Amicales de Régions
- 57** Répertoire des Amicales  
de Compagnies
- 58** Cavamac-Praga

Directeur de la Publication : Gérard LEBÈGUE  
 Responsable de la Rédaction : Jean-Pierre CHATELLIER  
 Comité de relecture : Gabriel GONIN et Philippe ROBERT

Prix du numéro : 5 €  
 Abonnement annuel : 4 numéros 16 €  
 réduction de 50% pour les membres de agea sénior soit 8€  
 tirage 7 000 ex.

Imprimerie : Alliance PG - 02000 LAON  
 Tél. 03 23 79 44 09

Le Bulletin de agéa sénior  
 ISSN 2648-0891

Agéa sénior remercie les entreprises partenaires qui lui font confiance.

Elle invite avec insistance ses adhérents à utiliser largement les services et produits qui leur sont proposés aux meilleures conditions.

## IMPORTANT

Au 01/01/2022, Le taux de revalorisation du point RCO a été fixé à 1,05 %.

Ainsi, à cette date, la valeur du point est portée à 0,3653 €.

## LES RENDEZ-VOUS DU PRESIDENT

### CALENDRIER 2022

Mercredi 16/03	PARIS	Conseil fédéral agéa
Mercredi 18/05	PARIS	Conseil fédéral agéa
Mercredi 28/09	PARIS	Conseil fédéral agéa
Mercredi 14/12	PARIS	Conseil fédéral agéa



Secrétaire : Nathalie ROULIER-RAMOND  
 30 rue Olivier Noyer - 75014 PARIS  
 Tél. : 01 81 69 36 67  
 email : secretariat@ageasénior.fr

Signaler tout changement d'adresse au Président  
 de votre Amicale Régionale ou de Compagnie

Permanence  
 lundi - mardi - jeudi - vendredi de 9h30 à 16h30

# Editorial

## du Président

Bonjour Grand-Père ! Sais-tu que Tom et moi nous viendrons te voir bientôt ?

Salut ma petite Zoé devenue grande ! Heureux de t'écouter et de te voir en visio.

Bientôt, covid ou pas, nous pourrons faire ce câlin tant attendu !

Mais auras-tu un peu de temps pour nous ? Mamie nous raconte que tu vas encore souvent à Paris !

Je te promets de rester assis sur mon tas de bois pour vous attendre !

Si tu restes à la maison, ça veut dire que tu as gagné la guerre de la retraite ?

Ça veut dire qu'avec quelques amis nous avons gagné une bataille... pour quelques temps !

Bravo Grand-Père, comme dit Papa, tu n'as pas de rhumatisme au cerveau et ainsi ça te permet de bien négocier !

Tu vois Zoé, c'est ce que j'appelle les abdominaux de la cervelle ! Indispensables !

Bon, donc maintenant tu peux te reposer un peu et t'occuper de nous ?

Bien sûr, tant que je le pourrai je serai là pour toi et Tom. Mais je me dois aussi à ceux qui me font confiance et que je représente.

Tu n'es pas irremplaçable, Grand-Père ! Du moins pour cette mission dont tu parles un peu trop !

Evidemment ! Personne n'est irremplaçable ! Certains de mes amis sont sans doute prêts à prendre la relève, mais j'aimerais bien achever mon travail pour, le moment venu, laisser mes dossiers en bon ordre !

Donc tu travailles encore !

A mon âge, si on n'a plus de projets, la petite flamme qui est en nous risque de vaciller !

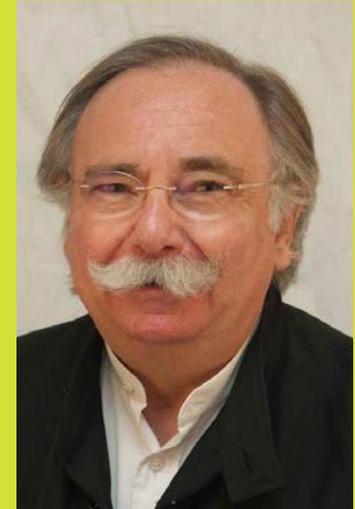
« Bien vieillir, c'est renoncer au renoncement » affirme à juste titre le philosophe Pascal Bruckner ! \*

Alors Grand-Père ne renonce à rien car je veux te garder longtemps !

Bonne et belle nouvelle année ma Zoé !

Ces vœux s'adressent aussi, bien sincèrement, à tous, à celles et ceux, adhérents d'agéa sénior, qui ont suivi notre dialogue. Bonne année !!!

NB\* : Le Figaro du 13/12/2021 entretien avec Pascal Bruckner.



**Gérard LEBÈGUE**  
*Président d'agéa sénior*





40%  
de remise

34%  
de remise

37%  
de remise

**ACHETEZ  
VOTRE NOUVELLE VOITURE  
JUSQU'À 40% DE REMISE**

**1 AN D'EXTENSION  
DE GARANTIE  
OFFERTE\***



- 30 MARQUES
- PLUS DE 9000 MODÈLES
- GARANTIE CONSTRUCTEUR
- LOUEZ ET FINANCEZ JUSQU'À 72 MOIS AVEC OU SANS APORT
- 90 RELAIS DE LIVRAISON AU PLUS PROCHE DE CHEZ VOUS

**01 47 75 71 75**  
[www.clubauto-ageasenior.com](http://www.clubauto-ageasenior.com)



Chez PRAGA, malgré la pandémie, les équipes sont au travail et vos représentants aussi...

Au cours de l'année 2021, notre association a terminé la mise en place des moyens de son indépendance par rapport à CAVAMAC. Les deux structures, hier très imbriquées, restent aujourd'hui proches mais sont parfaitement indépendantes, ce qui n'empêche pas de travailler en bonne entente pour le bien de toute la profession.

Comme vous pourrez le constater dans les lignes qui suivent, **beaucoup de bonnes nouvelles** :

- Stabilité des cotisations,
- Mise en place d'un réseau de soins « ITELIS »,
- Améliorations des garanties du contrat SUP PRAGA 300,
- Téléconsultation à disposition...

Si ce n'est déjà fait, nous vous invitons à créer, sans plus tarder, votre **Espace Personnel** sur le site PRAGA. Vous disposerez ainsi de toutes les informations et de tous les services pour optimiser la gestion de votre contrat, et peut-être une surprise à la clé....

Bonne lecture à tous,

Jacques CESSAT  
Représentant d'agés sénior  
au bureau PRAGA



Jean-Luc BONNEFOI  
Responsable de la commission Sociale  
d'agés sénior



**Pour 2022, le taux de cotisations de vos contrats PRAGA reste inchangé et est maintenu à 4,49% de votre pension de retraite ou de réversion RCO Cavamac. Nous vous rappelons que PRAGA prend à sa charge une partie de votre cotisation et participe au financement de votre couverture santé à hauteur de 22% (taux contractuel de 5,75%).**

**Vous pouvez également bénéficier d'une réduction supplémentaire de votre cotisation si vous remplissez les conditions suivantes :**

- > Avoir exercé l'activité d'agent 15 ans minimum,
- > Avoir une retraite calculée sur un nombre de points CAVAMAC RCO inférieur ou égal à 53 000 points,
- > Bénéficier de ressources annuelles inférieures au plafond ci-dessous :

	Ressources annuelles	Montant de l'aide PRAGA
Personne seule	Comprises entre 12.193,01 € et 20.000 €	200 €/an
Couple	Comprises entre 18.289,01 € et 25.000 €	200 €/an

Nous améliorons également les services à votre disposition :

→ **Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2022, PRAGA vous offre l'accès au réseau de soins ITELIS** et vous permet de bénéficier de prestations de qualité pour un prix maîtrisé. Retrouvez dans votre espace personnel PRAGA la carte des professionnels de santé du réseau ITELIS dans les domaines optique, dentaire, audiologie et médecine douce.

## Le réseau ITELIS Soigner son budget santé

Un accès à des soins courants et bien-être de qualité à tarifs négociés près de chez vous

Réseau itelis | Un maximum d'informations et d'avantages pour votre santé

### VOTRE VUE

Jusqu'à 40% en moyenne d'économie sur les verres et sans avance de frais

- ✓ Un rapport qualité/prix performant
- ✓ Garanties après-vente (casse, adaptation, dépannage)
- ✓ Nouveau : les Opticiens Mobiles, des opticiens se déplacent sur le lieu de votre choix

### VOTRE AUDITION

Jusqu'à 15% d'économie sur les aides auditives

- ✓ Une offre élaborée en collaboration avec les principaux acteurs du marché
- ✓ Garanties après-vente (adaptation, dépannage et déménagement)
- ✓ Tests auditifs en ligne

### VOS SOINS DENTAIRES

Jusqu'à 25% d'économie sur un traitement implantaire

- ✓ Un réseau de 2 500 chirurgiens-dentistes et 120 spécialistes en implantologie partenaires

### VOTRE BIEN-ETRE

#### Ostéopathes/chiropracteurs

Un réseau de plus de 300 ostéopathes et chiropracteurs présents en France métropolitaine, consultables en cabinet et à domicile

#### Psychologues

Consultations en cabinet ou en visioconférence. Un réseau de Psychologues sélectionnés en partenariat avec l'AFTCC.

#### Diététiciens

Consultations en cabinet ou en visioconférence. Un réseau de Diététiciens sélectionnés en partenariat avec l'AFDN. Jusqu'à moins 30% d'économie sur les consultations en visioconférence.



→ Si vous êtes adhérents au contrat SUP PRAGA 300%, nous améliorons vos garanties : remboursement des **prothèses dentaires** à hauteur de 400% de la Sécurité sociale (vs. 300% en 2021) et prise en charge des **implants dentaires** à hauteur de 1 000€ (vs. 25% du plafond mensuel de la Sécurité sociale en 2021). **En optique**, avec la nouvelle grille OPTI 5, vous bénéficiez d'un remboursement intégral de vos dépenses en optique auprès d'un opticien du réseau ITELIS.

→ Vous continuez à bénéficier sans surcoût de la **téléconsultation** sur [www.bonjourdocteur.com](http://www.bonjourdocteur.com) ou par téléphone au 3633.

→ Nous simplifions votre accès à nos services ! un seul numéro dédié aux assurés PRAGA :

**01 81 69 36 30**

**Choix 1 : Vos prestations**

**Choix 2 : Vos cotisations**



**Rejoignez les 46% d'assurés PRAGA qui ont créé leur Espace personnel et tentez de gagner notre cadeau !**

### Comment participer au jeu-concours ?

Soyez le 15 000<sup>e</sup> assuré PRAGA à créer votre compte et gagnez une montre connectée. Rendez-vous sur notre site internet et créez dès maintenant votre Espace personnel.

**Vous accédez à l'ensemble de vos informations et des fonctionnalités pour gérer votre contrat** (télécharger votre carte de tiers payants, vos décomptes santé, relevés annuel de cotisations, échanges avec PRAGA...)

Par newsletter du 01/12/2021, vous avez été informés de la mise en ligne sur le site d'agéa sénior, du diaporama traitant du Régime de Retraite et de Prévoyance des AGA (derniers chiffres connus juin 2021). Ce document remarquable de 36 pages vous apportera la bonne réponse à toutes les questions que vous pouvez vous poser.

## Régime de Retraite et de Prévoyance des Agents Généraux d'Assurances

avec



Juin 2021



Réalisation Jacques BIGOT et Jean-Luc BONNEFOI

Sources: CAVAMAC et PRAGA

Lors du Conseil d'Administration de la CAVAMAC, le 8 décembre 2021  
Gérard LEBÈGUE a été désigné « personne qualifiée » à l'unanimité,  
en sa qualité de Président d'agéa sénior

## ACCORD AGEA / FFA

Après plusieurs mois d'incertitude sur l'avenir de notre régime RCO, un accord est intervenu entre AGEA et la FFA.

**Cet accord a été officiellement ratifié le 15 décembre 2021.**

Les allocataires de la CAVAMAC ne peuvent que se réjouir de cette issue favorable.  
Les adhérents d'agéa sénior savent que ce résultat est dû à l'implication de nombre d'entre vous auprès des parlementaires et élus, en harmonie totale avec les actions d'AGEA et de la CAVAMAC.  
Merci à eux.  
Merci à tous de le faire savoir au plus grand nombre.



CONFÉDÉRATION NATIONALE DES RETRAITÉS DES PROFESSIONS LIBÉRALES

46, BOULEVARD DE LA TOUR MAUBOURG, MAISON DES PROFESSIONS LIBÉRALES, PARIS 7E



## LIVRE BLANC LES RETRAITÉS PROFESSIONS LIBÉRALES PAR GUY ROBERT S'ADAPTER À UNE NOUVELLE VIE

### Les retraités de l'exercice libéral : des méconnus !

Les retraités des professions libérales appartiennent aux classes moyennes. Ils sont d'anciens professionnels, ont pratiqué dans plus de deux cents exercices différents réglementés et non réglementés. Qu'ils soient issus des familles du droit, du cadre de vie, du chiffre, des techniques et de la santé, ils ont été au service des besoins essentiels de la population.

Comme tous les retraités, ils sont en droit d'attendre de vivre une retraite dans la sérénité en gardant confiance en matière financière, leur sécurité physique devant être protégée par les pouvoirs publics qu'ils soient nationaux, régionaux, départementaux ou municipaux. Les plus de 60 ans vont représenter bientôt 30% de la population française. Déjà au sein des professions libérales, les retraités représentent 25% des ressortissants des Caisses de retraite. Et parmi les allocataires 25% sont des conjoints seuls dont beaucoup ont été les collaborateurs des professionnels libéraux. Certes, nous appartenons à une époque où ceux qui prennent des risques et veulent assumer pleinement leur responsabilité professionnelle paraissent appartenir à un monde à part alors que la règle générale est plutôt de se garantir par la protection de l'État. Aussi, les retraités des professions libérales n'ont jamais été créanciers de l'État, font partie des classes moyennes et comme toutes les autres catégories sociales, ils méritent d'être reconnus par l'ensemble de la société.

C'est donc par une fâcheuse conception de certains tenants de la pensée politique et sociale de notre pays, que les professionnels libéraux sont censés avoir les moyens de se débrouiller seuls en se passant d'un regard bienveillant de la Société.

### Les trente glorieuses : une époque dans l'histoire

L'extraordinaire effervescence économique mondiale que nous connaissons et son cortège de mutations sociales dues aux transformations des composantes de la population, à l'évolution des modes de travail, notamment à la féminisation des activités, à l'urbanisation croissante, à la désindustrialisation, rendent difficiles les maintiens des acquis sociaux. Ces

évolutions, auxquelles il faut ajouter l'allongement de la durée de vie, changent complètement les données établies au cours de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi la situation des retraités des professions libérales ne peut plus être perçue à travers le prisme des « 30 glorieuses ». Les professionnels libéraux retraités ne sont pas plus exemptés des maladies du grand âge et de la perte de facultés cognitives que les autres catégories sociales. Leurs revenus de retraités sont souvent inférieurs à ceux de leurs homologues cadres ou membres de la fonction publique. C'est pourquoi la Confédération nationale des retraités (CNRPL), soucieuse de défendre les conditions de vie et d'existence de professionnels qui ont assuré durant de longues années la qualité de vie de la population, a défini des axes d'actions au regard des réalités de ce début du XXI<sup>e</sup> siècle.

### Quels objectifs ?

- Être représentée en tant que membre associé au sein de la délégation de l'Union nationale des professions libérales au conseil d'administration de la Caisse d'assurance vieillesse des professions libérales ;
- Être représentée à la Confédération française des retraités afin de faire connaître et valoir les orientations de la CNRPL et participer aux négociations relatives à la vie des retraités ;
- Ne pas entrer dans un régime de retraite de base universelle sans que le système par points ne soit pas établi de manière générale ;
- Refuser la mutualisation des régimes complémentaires de retraite des professions libérales, le capital d'économies qui leur appartient ayant été constitué par leurs cotisations volontaires et prévoyantes ;
- Veuillez à ce que leurs Caisses autonomes soient gérées par les professionnels eux-mêmes, sous la tutelle de l'État, mais en gardant leurs maîtrises de gestion ;
- Exiger que les textes qui prévoient le maintien à domicile grâce à des avantages financiers accordés aux aidants familiaux soient généralisés à toute la population y compris celle des retraités des indépendants et des professionnels libéraux ;

# LA CNRPL COMMUNIQUE

- Les économies réalisées par les cotisations à un régime complémentaire tout au long d'une vie professionnelle, constituent des biens, des réserves financières permettant d'affronter une longue vieillesse... ;
- Faire prendre conscience que les professions libérales comprennent désormais, outre les professions les plus connues tels médecins, avocats, notaires, plus de deux cents professions non réglementées dont un grand nombre d'auto-entrepreneurs arrivés récemment en masse mettant notre régime de base en déséquilibre ;
- Exiger des pouvoirs publics que les professionnels cotisants actifs, exerçant notamment en Bénéfices non commerciaux (BNC), ne soient pas surchargés de taxes et d'impôts nationaux et locaux venant grever leur possibilité de se constituer un capital de retraite.

## Être conscients et prévoyants

La Confédération nationale des retraités souhaite que, dans toutes les Caisses autonomes de retraite, des retraités fassent partie de leur conseil d'administration. Si beaucoup ont déjà réalisé cette évolution, elle n'est pas encore totalement généralisée. Inquiète également de l'avenir de l'exercice libéral, la Confédération nationale des retraités des professions libérales apportera son soutien aux Caisses autonomes pour constamment défendre le niveau de nos retraites et faire respecter la parole de l'État qui doit maintenir les justes équilibres.

Il faut apporter informations et conseils par tous moyens, tels des guides imprimés ou informatisés, pour inciter les futurs retraités à prendre conscience de l'éventuelle augmentation de la durée de leur vie et de ses conséquences. Déjà certains régimes complémentaires de salariés et des caisses agricoles établissent des contrats définissant des labels de qualité avec les industriels, les artisans de manière à ce que les personnes âgées puissent, en connaissance de cause, choisir leurs équipements domotiques et leurs matériels de sécurité, par exemple, sans craindre les déconvenues. La CNRPL souhaite notamment rendre conscients les préretraités qu'il est préférable d'aménager ou d'acquérir des résidences au moment où ils pourront, plus facilement qu'à un âge avancé, obtenir des prêts et se garantir par des contrats d'assurance.

En raison de nouvelles formes d'exercice (sociétés, coopératives, groupes divers. . .) favorisant le salariat, la CNRPL souhaite qu'à partir d'études prospectives des prévisions démographiques de l'exercice libéral envisagent des solutions capables de pallier d'éventuelles diminutions d'effectifs purement libéraux ; le salariat attirant de plus en plus les jeunes diplômés. La féminisation des professions libérales qui est, notamment, très accentuée dans beaucoup de professions de santé, va très prochainement aboutir à la parité dans l'ensemble du monde libéral. Cela implique que cette parité d'exercice se réalise aussi dans les conseils d'administration de nos Caisses, le rôle des femmes devenant primordial.

La CNRPL rappelle également que les conjoints ayants-droit puissent avoir une voix consultative au sein des Caisses autonomes. Leur nombre devient préoccupant en raison de l'allongement de la durée de vie.

## Informé.... Informé... Informé...

Afin de bien préparer les futurs retraités à leur nouvelle vie, la CNRPL souhaite que les caisses de retraite et les organismes professionnels mettent en place des programmes d'informations sur les démarches administratives pour prendre sa retraite dans de bonnes conditions, en tenant compte des contextes économiques et fiscaux. Certes, déjà, beaucoup de conseils sont donnés, mais à ce sujet l'installation d'un guichet spécialisé et facilement joignable avec un numéro vert, où les futurs retraités pourraient obtenir des indications sur les démarches nécessaires à leur prise de retraite, assorties de conseils permettrait de faire connaître les conséquences financières dues à une fin d'activité.

A ce sujet, la Confédération souhaite rechercher des formules de financement pour aménager et transformer ou acquérir des lieux de retraite par des prêts adaptés au moment du départ en retraite ou éventuellement plus tard par des viagers sécurisés permettant soit le maintien dans les lieux avec des gardes à domicile, soit de payer les loyers d'Établissements de retraite appropriés.

Le Livre Blanc que vient de rédiger la CNRPL va permettre à chacun de s'informer sur ses droits. Notre Confédération va, avec persévérance, s'attacher à créer des liens avec les responsables administratifs en charge du monde des retraités dans les communes, les départements et régions. Déjà elle est présente dans les CDCA de tous les départements et siège dans les organismes nationaux des retraités. (UNAPL, CFR etc...)

## POUR BIEN FIXER LES CHOSES...

Les professions libérales : un secteur d'activités qui compte près de deux cents professions différentes.

Le secteur des entreprises de professions libérales est un secteur très diversifié, qui inclut à la fois de très grandes entreprises et de toutes petites activités individuelles.

Par les services qu'elles rendent en étant vouées aux besoins essentiels des hommes (santé, défense des biens et protection de l'environnement), les professions libérales s'exercent tant sous forme de société que d'exercice individuel. C'est leur diversité qui constitue leur richesse sociale, dans un monde dont la transformation s'effectue à une vitesse qui engendre inquiétude et par conséquent nécessite des contacts humains. Les professions libérales, contrairement à une image largement répandue, ne sont pas toutes des professions nanties, mais, au contraire, constituent pour une large part des classes à revenus Moyens.



# BIEN ENTENDRE, ÇA CHANGE LA VIE.



**BILAN  
AUDITIF  
GRATUIT<sup>(1)</sup>**

**ESSAI  
GRATUIT<sup>(2)</sup>  
30 JOURS**

Offre réservée aux adhérents d'Agéa Sénior

**Jusqu'à 15% de réduction<sup>(3)</sup> sur les  
aides auditives innovantes :**

intelligence artificielle, connectées, rechargeables, invisibles...



PARTENAIRE DE



Audika, c'est près de 600 centres partout en France.

Pour bénéficier de cette offre, prenez rendez-vous  
en appelant votre **numéro exclusif** :

**0 800 08 11 90** Service & appel  
gratuits

En précisant le code « Agéa Sénior »

Et bien sûr, chez Audika, vous pouvez aussi bénéficier de la  
solution auditive 100% santé, 100% remboursée

## MEMOIRE de... mémoires

Bruxelles souhaite, depuis l'origine, le « bonheur » du consommateur.

A cet effet, elle n'a cessé de promouvoir l'approche des autorités de surveillance qu'elle a, elle-même, généré.

Dans ce cadre, il ne faut pas douter, lors de la prochaine révision de la DDA, que l'éternel sujet de la rémunération des intermédiaires sollicitera la créativité de l'institution concernée.

Déjà, en Février 2009, j'avais commis une note sur les enjeux européens dont je vous propose la lecture dans l'encadré joint, et dont la conclusion était « qu'il serait opportun qu'AGEA structure une réflexion à ce sujet pour la confronter au silence de la FFSA ».

Le temps est venu.

Ce matin du 15 décembre 2021, le Conseil fédéral d'AGEA a, durant un grand tiers de sa séance, fait opportunément l'état du « dossier Europe ».

Le Bureau exécutif d'AGEA a démontré à cette occasion, sa capacité à appréhender toutes les facettes de cette problématique avec une équipe structurée et compétente.

Un large exposé de la société Euralia, lobbyiste pour le compte d'AGEA à Bruxelles, a éclairé les participants sur la nécessité de structurer une stratégie cohérente pour assurer, au moment où la France va présider le Conseil de l'Union Européenne, en priorité la pérennité des activités vie-finances et dans un deuxième temps les activités non-vie non concernées à court terme.

Les faits sont têtus mais AGEA est opiniâtre et à la manœuvre.

Gérard LEBÈGUE  
Président d'agéa sénior

*« Le futur de l'intermédiation en assurance se construit à Bruxelles : depuis de nombreuses années les lobbyistes anglo-saxons – aussi bien les professionnels de l'assurance que les consommateurs – tendent à vouloir démontrer aux « pouvoirs publics » européens que la rémunération par commission est source d'opacité et de surcoût.*

*Il faudrait donc « tuer » la commission puisque tout le mal vient de là. Or, dans un monde anglo-saxon où le (grand) courtage règne en maître, ce discours est le bon puisque l'avenir est au CONSEIL et au SERVICE, donc aux honoraires.*

*D'où la nécessité de démontrer et de prouver une valeur ajoutée, ce qui n'est pas difficile sur l'approche des « grands comptes » en assurances (non life ou life-collectives) mais devient un exercice délicat quand on s'adresse aux risques dits « de masse ».*

*Cette doctrine a fait disparaître en quelques années de très nombreux petits et moyens intermédiaires... bien que tous courtiers mais s'adressant à une clientèle de particuliers ou petits commerçants ou artisans.*

*Le risque de disparitions nouvelles ne fait que croître avec la volonté des pouvoirs publics européens de poursuivre leur effort implacable vers la transparence, pour le moment en ce qui concerne les risques « life-finance » et entreprise (mais à quel niveau de chiffre d'affaires ou de nombre de salariés commence-t-on à parler d'entreprise ?).*



# Enjeux européens

*Et pendant ce temps, que font les compagnies d'assurances dont nous avons mandat en qualité d'agents généraux ? Silence radio.*

*Sur ce sujet, tant au CEA (Bruxelles) qu'à la FFSA (Paris) le silence est de rigueur, et la réponse à la question fondamentale sur la nature de la rémunération et de sa divulgation est inconnue.*

*Pourtant il n'est pas hasardeux d'affirmer, surtout dans la période économique actuelle, qu'un réseau d'agents généraux est, pour la compagnie d'assurances, un élément essentiel et stable de son patrimoine.*

*Or ce patrimoine est en danger, car, en l'absence de réflexion commune, et encore mieux, partagée, lorsque Bruxelles décidera de la totale transparence sur les chargements d'un contrat d'assurance, il sera probablement trop tard pour construire une argumentation saine et concertée.*

*Les compagnies d'assurance auraient pourtant un intérêt objectif à construire une réponse économique fiable à l'interrogation « légitime » du consommateur, et ce, en harmonie avec leurs agents généraux.*

*Sinon, il faudrait (il faudra) abandonner le mode de rémunération par commissions et en venir aux honoraires. Et si la compagnie ne me « paye plus », le lien juridique et économique réciproque se délite et fait de moi, de fait...un courtier ! avec la même problématique à régler que celle-ci-dessus.*

*Et quid des dommages collatéraux : valeur marchande de l'agence ? Devenir de la caisse de retraite (CAVAMAC, etc...)*

*Bien sûr, le scénario ci-dessus est sommaire (taillé à la hache) et le raisonnement qui en découle...de même niveau...pour le moment.*

*De mon point de vue, il serait donc opportun qu'AGEA structure une réflexion -bien sûr pertinente- à ce sujet pour la confronter au silence de la FFSA ».*

Gérard LEBÈGUE  
Président honoraire du BIPAR-Bruxelles

# Les huissiers vous donnent des clés



Venezia & Associés réunit trois Offices d'Huissiers de justice en Ile de France et un réseau de partenaires garantissant le maillage territorial.

Qualifiés Commissaires de justice, profession issue de la fusion des Huissiers de Justice et des commissaires-priseurs judiciaires.

Certification ISO 9001 : 2015 en 2018 renouvelée en 2021.

Notre volonté est de créer de la valeur partagée dans une relation sereine d'écoute et de dialogue.

## LA LOI ELAN À L'ASSAUT DE L'HABITAT INDIGNE ET DES PUNAISES DE LIT !

Entre 400 000 et 600 000, telle est, selon les sources, l'estimation du nombre de logements dits « insalubres » que compte actuellement la France.

L'article 1-1 de la loi n°90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement pose une définition : « constituent un habitat indigne les locaux ou les installations utilisés aux fins d'habitation et impropres par nature à cet usage, ainsi que les logements dont l'état, ou celui du bâtiment dans lequel ils sont situés, expose les occupants à des risques manifestes pouvant porter atteinte à leur sécurité physique ou à leur santé ».

L'habitat indigne comprend par exemple les situations de logements insalubres, qui présentent un risque pour la santé des occupants (intoxication au monoxyde de carbone, saturnisme, problèmes respiratoires liés à des émissions de particules dans le logement, électrocution...). L'habitat indigne inclut également les logements concernés par une procédure de péril, c'est-à-dire les situations présentant un risque de stabilité ou de solidité des ouvrages. C'est notamment le cas lorsqu'un immeuble menace la sécurité des habitants, des voisins ou simplement des passants.

Jusqu'ici la lutte contre l'éradication de cet habitat indigne était difficile à mettre en œuvre et manquait d'agilité. Multiplicité des acteurs, complexité des procédures et des échelons de décision rendaient l'action des pouvoirs publics peu pertinente. Une vaste réforme dédiée à la lutte contre l'insalubrité et les dangers qui en menacent les habitants a été lancée en 2018. Afin d'avancer rapidement, les textes ont été

adoptés dans le cadre de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, dite Loi ELAN. Dans son article 198, la loi précise exactement les contours et modalités de mise en œuvre des mesures qui en découleront :

*“Dans les conditions prévues à l'article 38 de la Constitution, le Gouvernement est autorisé à prendre par ordonnances, dans un délai de dix-huit mois à compter de la promulgation de la présente loi, toute mesure relevant du domaine de la loi destinée à améliorer et renforcer la lutte contre l'habitat indigne à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021...”*

C'est donc en septembre 2020 que le gouvernement publie l'ordonnance qui servira de pilier à la politique de lutte contre l'habitat indigne. L'ensemble des textes qui constituent cette réforme vient tout naturellement s'intégrer au code de la construction et de l'habitation (CCH) qui rassemble toutes les dispositions législatives et réglementaires sur la construction (réglementations techniques, sécurité incendie, l'accessibilité, péril, etc), les logements sociaux et bien d'autres sujets relatifs à l'immobilier.

Avec l'ordonnance du 16 septembre 2020, entrée en application au 1<sup>er</sup> janvier 2021, l'administration dispose enfin d'outils juridiques et pratiques visant à harmoniser et simplifier les polices administratives pour traiter plus rapidement les situations d'urgence et mieux organiser les moyens de lutte au niveau intercommunal.

La mesure phare de l'ordonnance est la création



# Les huissiers vous donnent des clés

d'une police unifiée de la sécurité et de la salubrité des immeubles et de tout type d'installations, remplaçant ainsi de nombreuses procédures de police administrative souvent très hétérogènes dans leur mode de fonctionnement.

Désormais les maires (ou les intercommunalités - Établissement public de coopération intercommunale "EPCI") et préfets disposent de pouvoirs de police administrative clairement définis en la matière. Afin d'éviter toute perte de temps dans la mise en œuvre d'une action sur le terrain, chaque autorité compétente s'est vue attribuer un champ de compétence bien précis.

Ainsi, le préfet dispose d'une compétence pour traiter les situations d'insalubrité.

Quant au maire ou au président d'un Établissement public de coopération intercommunale (EPCI), il est compétent pour traiter des problèmes de solidité des bâtiments, murs ou édifices, des défauts des équipements communs d'un immeuble collectif, des risques liés au stockage de matières dangereuses. Cette dernière compétence peut être partagée avec le préfet lorsqu'il s'agit d'installations classées relevant de la protection de l'environnement.

A Paris, la répartition des responsabilités est légèrement différente eu égard au statut particulier de la ville. Ainsi, le maire de Paris exerce une pleine compétence lorsque l'immeuble est un bâtiment à usage principal d'habitation. Pour les immeubles autres que les bâtiments à usage principal d'habitation, c'est le préfet de police qui est compétent.

En cas d'urgence, lorsque notamment le bâtiment présente des risques structurels, le maire peut dorénavant intervenir très rapidement pour mettre en sécurité les familles concernées. Le préfet peut aussi, par exemple, s'il le juge nécessaire, prononcer une interdiction temporaire d'habiter.

En pareil cas, les textes prévoient l'obligation pour le propriétaire ou l'exploitant des lieux de trouver une solution de relogement des occupants.

## Des procédures adaptées selon l'urgence

Concrètement, la publication d'un arrêté de mise en sécurité ou de traitement de l'insalubrité doit, sauf cas d'extrême urgence, suivre une procédure définie par les textes.

Dans un premier temps, l'ouverture d'une procédure passe par un signalement. La loi fait d'ailleurs obligation à toute personne de signaler à l'autorité compétente des faits dont elle aurait connaissance.

Une fois l'autorité compétente saisie, cette dernière peut diligenter une visite des lieux avec, notamment, un huissier de justice afin de constater précisément l'état et le degré de désordre du bâtiment. Si le propriétaire des lieux ou son occupant s'oppose à la visite, le Juge des libertés et de la détention doit par ailleurs être saisi. A l'issue de la visite, le directeur du Service communal d'hygiène et de santé (SCHS) ou, selon le cas, le directeur général de l'Agence régionale de santé (ARS) établissent un rapport de visite et le remettent au préfet en vue de sa prise d'arrêté de traitement de l'insalubrité. Un délai supplémentaire peut être nécessaire lorsque le préfet requiert, comme le texte l'y autorise, un avis supplémentaire d'un expert désigné afin d'examiner les bâtiments, dresser un constat précis de leur état, voire proposer des mesures d'urgence pour prévenir tout danger imminent.

L'expert doit se prononcer dans un délai de 24 heures à compter de sa désignation. Si son rapport conclut à l'existence d'un danger urgent, l'autorité compétente peut alors appliquer les pouvoirs d'urgence que lui donne la loi. Dans ce cas, tout peut aller très vite. Le préfet, le maire ou le président de l'intercommunalité peuvent agir dans la journée pour mettre en sécurité les occupants menacés. Et dans les cas les plus extrêmes, et sur autorisation en urgence du tribunal judiciaire, la démolition complète du bâtiment en cause peut être réalisée sans délai.

Dans des situations où un péril immédiat n'est pas constaté, la procédure tient compte du respect du contradictoire, c'est-à-dire du droit de chacune des parties de discuter des faits et des moyens à mettre en œuvre.

L'arrêté de mise en sécurité ou de traitement de l'insalubrité est ainsi pris après avoir entendu la personne (physique ou morale) qui sera tenue d'exécuter les mesures : le propriétaire ou le titulaire de droits réels sur l'immeuble.

Si le propriétaire respecte ses engagements pour travaux, l'autorité compétente prononce alors une mainlevée de l'arrêté. Dans le cas contraire, une astreinte peut être exercée à l'encontre du propriétaire. Lorsque les mesures et les travaux ordonnés n'ont pas été exécutés dans les délais requis, le propriétaire devra en effet payer une astreinte pouvant aller jusqu'à 1 000 € par jour de retard. Et si la pression financière ne suffit pas, l'autorité administrative compétente peut se substituer au propriétaire pour faire réaliser directement les travaux. A charge ensuite de se retourner contre le propriétaire pour recouvrer le montant des dépenses engagées.

# Les huissiers vous donnent des clés

## Propriétaires : des aides existent !

Il n'est pas rare que les arrêtés de péril ou d'insalubrité soient pris à l'encontre de bâtiments dont les propriétaires n'ont pas les moyens financiers de financer par eux-mêmes des travaux nécessaires au bon entretien des lieux.

Il existe pourtant des aides sous conditions pour aider à la rénovation de l'habitat. Ainsi l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (ANAH), établissement public placée sous la tutelle des ministères chargés de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, de l'Action et des Comptes publics et du ministère de l'Économie et des Finances, propose des financements adaptés pour les propriétaires et syndicats de copropriétaires afin de réaliser des travaux lourds ou d'amélioration de l'habitat.

**0806 706 806**

**LE NUMÉRO « INFO LOGEMENT INDIGNE »**

Julien Denormandie, alors ministre chargé de la Ville et du Logement et l'Agence nationale pour l'information sur le logement (l'ANIL), a mis en place un numéro d'appel téléphonique « INFO LOGEMENT INDIGNE » à destination des locataires victimes d'un marchand de sommeil ou d'un logement insalubre ainsi que des bailleurs ou propriétaires occupants désireux d'avoir des informations sur les obligations et aides financières pour réaliser les travaux.

Un conseiller de l'Agence départementale pour l'information sur le logement (ADIL) explique les démarches à effectuer en s'appuyant sur une grille d'auto-évaluation.

## FOCUS « PUNAISES DE LIT »

La punaise de lit aussi appelée « cimex lectularius » est un insecte piqueur ayant refait son apparition en France depuis une dizaine d'années avec une accélération depuis 2016 : 400 000 sites infectés en France en 2018 contre 200 000 en 2017.

Bien que la punaise de lit ne soit pas considérée comme porteuse de maladie infectieuse, elle peut provoquer un stress psychologique et des problèmes de santé liés à une infection virologique.

Les punaises de lit sont visibles à l'œil nu et sont généralement brunes. Elles ne sautent pas et ne volent pas, leur durée de vie moyenne est de 5 à 6 mois. Hématophages, ces insectes hétéroptères se nourrissent exclusivement de sang humain et peuvent survivre entre douze et dix-huit mois sans se nourrir. Elles se reproduisent extrêmement vite : une femelle

peut pondre jusqu'à 500 œufs au cours d'une vie, à raison de 5 à 15 œufs par jour. Elles peuvent piquer jusqu'à 90 fois en une seule nuit, provoquant des démangeaisons parfois insupportables. Il est donc important d'intervenir rapidement en cas de repérage, afin d'éviter au maximum l'étendue de l'infestation.

Pour les repérer :

## Dans l'environnement :

Des concentrations de leurs déjections - des petits points noirs - au niveau du matelas, lattes ou fentes du sommier, bois du lit, plinthes, angles des murs... Les punaises de lit vivent principalement dans la chambre à coucher. Elles fuient la lumière et s'abritent dans des endroits sombres, parfois étroits et peu accessibles.

## Sur sa peau :

Les piqûres ressemblent à des piqûres de moustique et surviennent la nuit, quand les punaises de lit sont actives. Ces piqûres peuvent se regrouper par 3 ou 4 sur la peau, parfois en ligne, et sont généralement situées sur les parties découvertes du corps (visage, mains, bras, dos, jambes). Elles ne transmettent pas de maladie mais peuvent causer des démangeaisons importantes voire des réactions allergiques (urticaire). Les contrées les plus touchées sont l'Île de France (1/4 des sites infectés), la Corse, Provence Alpes Côte d'Azur, le Limousin et l'Alsace.

La multiplication des voyages et les solutions de location courte durée ont favorisé la propagation des punaises.

Les punaises de lit ont également développé une résistance aux insecticides. Les souches mutent et deviennent de plus en plus difficiles à combattre.

Le problème de la **responsabilité du propriétaire concernant la lutte anti-nuisibles (punaises de lit entre autres...)** au niveau de la location de logements a été clairement renforcée dans la Loi ELAN.

En effet, dans le texte de loi n° 2018-1021 du **23 novembre 2018**, une précision est apportée à la notion de « **décence des logements** » en intégrant l'absence de nuisibles à la notion de décence du logement.

Article 142 : Le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé, **exempt de toute infestation d'espèces nuisibles et parasites**, répondant à un critère de performance énergétique minimale et doté des éléments le rendant conforme à l'usage d'habitation.



# Les huissiers vous donnent des clés

AVENIR : Une proposition de loi n°4287 a été enregistrée à la Présidence de l'assemblée nationale le 29 juin 2021 visant à faire reconnaître la punaise de lit comme un problème de santé publique. Elle vise à étendre aux logements meublés de tourisme l'obligation de délivrer au preneur une chose louée dépourvue de tout nuisible. Elle contraint également tout producteur ou détenteur de déchets à déclarer la présence de punaises de lit lors de leur enlèvement ou traitement. Le bailleur devra également remettre à son locataire à la signature du bail une notice d'information avec les actions à mener.

## RÉFÉRENCES ET TEXTES RÉGLEMENTAIRES

Loi n° 90-449 du 31 mai 1990 visant à la mise en œuvre du droit au logement  
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000159413/>

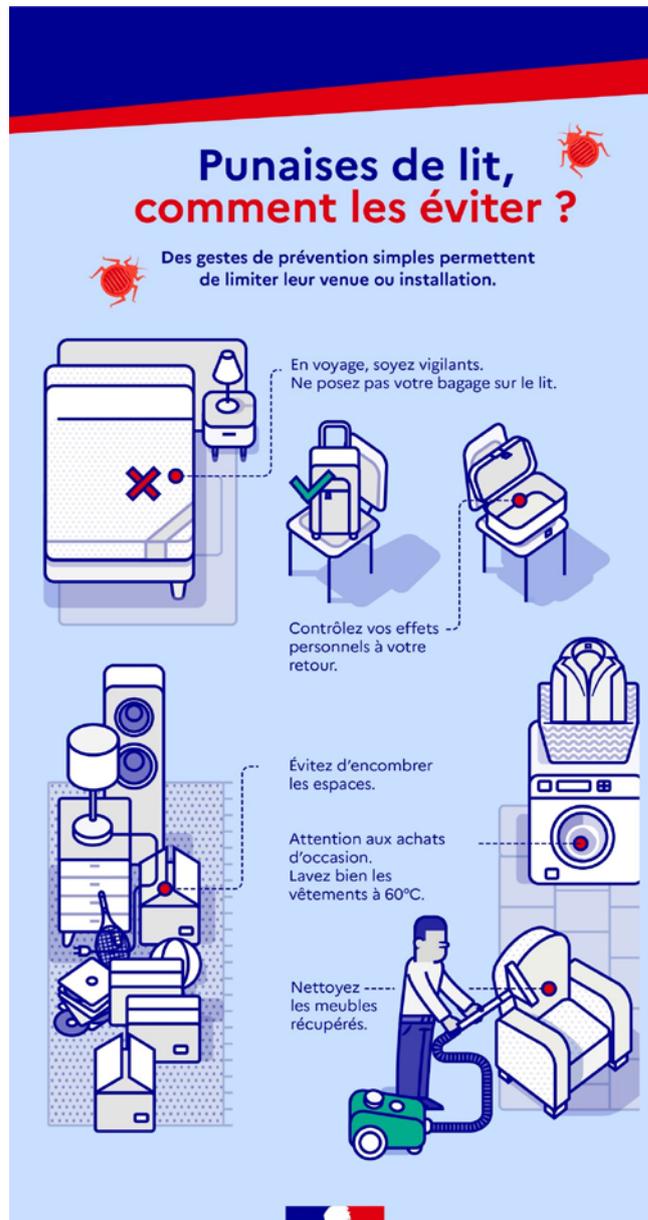
Code de la construction et de l'habitation  
<https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000006074096/>

Loi ELAN  
[https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article\\_lc/LEGIARTI000037642543/](https://www.legifrance.gouv.fr/loda/article_lc/LEGIARTI000037642543/)

L'ANAH  
<https://www.anah.fr/>

ADIL ( dans chaque département)  
pour un conseil sur l'habitat  
<https://www.anil.org/lanil-et-les-adil/votre-adil/>  
0 806 706 806

Punaises de lit :  
[https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4287\\_proposition-loi](https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15b4287_proposition-loi)  
<https://www.ecologie.gouv.fr/punaises-lit-etat-vous-accompagne>



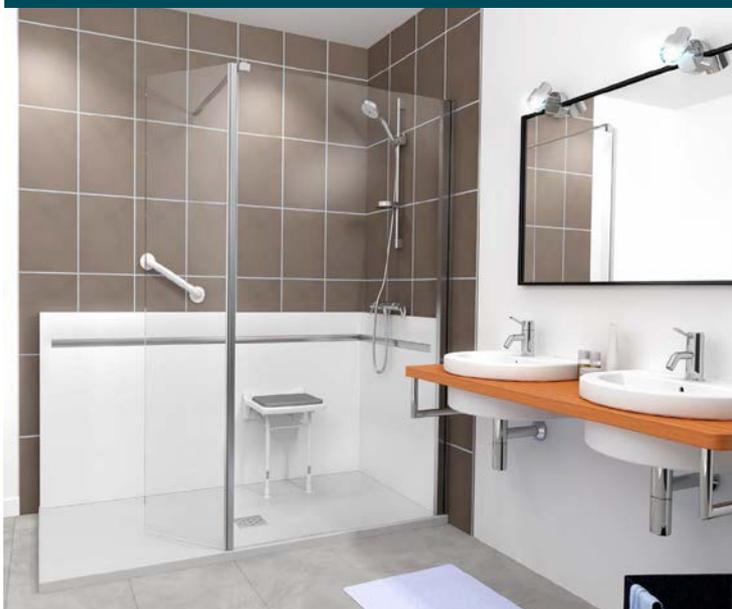
**Fabienne Laval**  
Huissier de Justice associé  
SCP VENEZIA & Associés  
130 avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY SUR SEINE Cedex

# AGÉA SÉNIOR S'ASSOCIE À INDÉPENDANCE ROYALE POUR VOUS ACCOMPAGNER



**INDÉPENDANCE ROYALE** est spécialisée dans l'équipement du domicile des seniors depuis 2003. Nous proposons des solutions permettant de mieux vivre à domicile.

## DOUCHE A L'ITALIENNE



- ✓ Remplacement de votre baignoire par une douche sur-mesure
- ✓ Installation en moins de 8h sans gros travaux
- ✓ Sécurité d'utilisation totale

## MONTE-ESCALIER



- ✓ Equipement silencieux et confortable en harmonie avec votre intérieur
- ✓ Utilisation en toute sécurité, ne nécessitant aucune aide
- ✓ Installation en 1 journée sur tous types d'escaliers

## CONTACTEZ-NOUS !



05 55 04 16 71



partenaires@independanceroyale.com

## DANIEL ORLUC, LA MODERNISATION À MARCHE FORCÉE

C'est un homme de terrain, agent-général à Tulle en Corrèze qui fut élu en 1987 pour succéder à Bernard Vinstock. Un rugbyman qui s'imposa lors d'une des rares compétitions électorales pour la présidence de la FNSAGA.

Une haute stature, près de 2 mètres, une carrure, quasiment un quintal et demi, une gueule à la capitaine Haddock, tignasse et barbe fournies, avec en prime une pipe perpétuellement fichée entre ses lèvres. Joueur de rugby de talent, il fut un deuxième ligne redouté. Le géant ORLUC, fit les beaux jours du club de Tulle, un club de 1<sup>ère</sup> division, aimait-il rappeler. C'est moins son gabarit qui s'imposa que sa vision du métier d'agent général fondée sur une compétence affirmée, le sens du client et une autonomie assumée. La FNSAGA s'était trouvé une vigie.

Agent général de l'UAP, il fut un syndicaliste engagé. Il présida la chambre syndicale de la Corrèze, puis la région Limousin avant d'intégrer les instances dirigeantes nationales et d'accéder à la présidence. Tout au long de son parcours, il s'est attaché à faire progresser quelques idées simples, comme il disait, mais au fond, ambitieuses. La formation tout d'abord et particulièrement celle des salariés des agences. Conscient que leur contribution est essentielle à la réussite des cabinets, il s'est attaché à promouvoir un dispositif capable de répondre à la nécessité d'avoir des collaborateurs compétents. Son premier métier d'instituteur affleurait lorsqu'il affirmait que sans savoir, pas de compétences, son pragmatisme fit le reste. Il engagea la fédération dans un plan ambitieux de formation des salariés des agences. Et, pour que cela ne reste pas seulement une belle idée, il obtint l'instauration d'une taxe obligatoire pour le financer. Ce qui ne fut pas une mince affaire, les agents allaient cotiser pour subvenir à la formation de leurs équipes. Ce fut en définitive une très belle réalisation, assez rare pour de très petites entreprises.

Sa prise de fonction coïncide avec l'émergence brutale de l'Europe dans l'activité des marchés nationaux, particulièrement de l'assurance et de l'épargne. Le 1<sup>er</sup> juillet 1987, l'Acte unique européen relance le projet

de marché intérieur, renforce le rôle des institutions et élargit les compétences de la Communauté européenne\*. La réalisation du marché unique devient incontournable. Daniel Orluc comprend immédiatement que le cadre juridique professionnel va changer et que ce n'est plus seulement à Paris que les décisions se prennent, mais aussi à Bruxelles. Il pèse de toute son autorité pour que le BIPAR\*\* en prenne acte et s'organise en conséquence. Il fait en sorte que la FNSAGA y soit active afin que les intermédiaires européens soient représentés et leurs intérêts activement défendus. Il assume même, un temps, la présidence de la commission des agents de cette institution faisant progresser quelques dossiers clés comme l'indemnité compensatrice, la définition de l'autonomie et les modalités de révocation. L'enjeu se doublait d'une opportunité pour les marchés domestiques. Celle de rétablir des conditions de concurrence équilibrées dont le marché français avait bien besoin. En effet, certains acteurs bénéficiaient de dérogations tant sur le plan des modalités d'exercices que parfois sur le plan fiscal. Des avantages qui généraient des conditions d'exercices déséquilibrées dont pâtissaient les intermédiaires en assurance et les agents généraux. Pour accélérer ce mouvement, la fédération des agents, celle des courtiers et celle des compagnies s'allièrent pour assigner l'Etat français et obtenir que la Poste soit alignée sur le droit commun.

Cette volonté réformatrice pour favoriser l'adaptation des agences à l'évolution des marchés s'est exprimée notamment sur deux plans. Le premier, celui de l'informatisation, aujourd'hui nous parlerions de digitalisation, fut l'un des grands sujets de Daniel Orluc. Précurseur, son agence fut l'une des premières à être informatisée, il professait sans cesse que la technologie était indispensable pour renforcer la performance des

\* composée à cette époque de 12 pays.

\*\*Le BIPAR est la fédération européenne des intermédiaires d'assurance

# Portrait



agences. Un discours qui se heurtait au scepticisme d'un grand nombre de ses confrères. De fait, l'informatisation supposait d'adopter un mode d'organisation qui était souvent bien éloigné des pratiques usuelles. Mais aussi d'admettre une interconnexion avec les compagnies qui soulevait d'innombrables questions autour de la dépendance de fait, du partage des coûts et de l'efficacité des systèmes. Néanmoins, il parvint à faire regarder les réalités en face et à dégager un corps de règles, sous la forme d'un protocole, qui permette d'entrer dans cette dimension incontournable sans avoir à abdiquer des principes professionnels propres aux agences générales.

La question de l'informatisation des agences fut emblématique de la prise en compte des réalités économiques. Second plan de sa démarche réformatrice, l'approche économique était souvent occultée par une conception juridique des relations et de la marche des affaires. Ce n'était propre, ni aux agents, ni à leur fédération, mais autorisait des affirmations très éloignées de la réalité. Celle vécue par les agences, mais aussi celle qui s'imposait inexorablement, souvent à bas bruit, et dessinait les compétitions de demain. Pour répondre à ce souci, Daniel Orluc soutint la création d'un « laboratoire d'analyse de l'économie des agences » au sein de la FNSAGA. Cette initiative permit de mieux comprendre les données de la rentabilité des agences, la formation des coûts et l'efficacité des modèles. Elle mit de l'objectivité dans les travaux fédéraux et aida à tordre le cou à bien des idées reçues qui prospéraient sans qu'il soit possible de démontrer leur décalage avec les faits voire leur inanité. La fédération gagna en maturité sinon en crédibilité en posant des analyses clarifiant les contextes des débats, ce qui facilita la compréhension des problèmes.

L'un des points d'orgue de cette appropriation de la réalité, comme il disait lui-même, fut un exposé sur la concurrence suivi d'un débat auquel participaient les principaux concurrents des agents, les MSI (Jean-Claude Seys, MAAF) les bancassureurs (Jean-Michel Cornudet, Pacifica) et la vente à distance (le secrétaire général de la FEVAD). Près de 750 agents écoutèrent, dans un silence de cathédrale, ceux qui œuvraient sur leurs propres marchés avec l'ambition de leur prendre leurs clients. Ce fut diablement éclairant.

Pour compléter cette démarche d'adaptation, Daniel Orluc entreprit de réformer le statut de 1949 des agents généraux pour lui imprimer une dimension plus économique, l'adapter aux réalités du temps (l'informatisation, la disparition de fait de la territorialité, etc.) tout en réhaussant son niveau de protection des agents. Sa volonté s'est heurtée à l'immobilisme de ses confrères, mais aussi à celle de bien des compagnies qui s'inquiétaient de voir leurs réseaux investir des champs jusque là dans leur pré carré, comme les stratégies de développement, le partage de la valeur et l'affirmation de défendre, en préalable à toutes choses, les intérêts de leurs clients. Le recul montre que sur bien des points, il a eu raison trop tôt.

Daniel Orluc était doté d'une personnalité atypique qui alliait un curieux mélange de modernisme, de vision prospective et d'attachement au terroir dans lequel il était profondément ancré. Une force de la nature qui aimait les défis et ne rechignait pas à l'affrontement, surtout lorsqu'il était rugueux. Sous cette apparence, au demeurant impressionnante, se cachaient une belle finesse d'analyse et une grande sensibilité. Ses saillies, parfois sans nuance, n'empêchaient nullement un profond respect des autres et sa volonté de servir l'intérêt général, ce que soulignait d'ailleurs l'étrange douceur de son regard !

En avril 1994, à la fin de son mandat, tel Cincinnatus il se retire dans son agence.



**Henri DEBRUYNE**



# PLUS QUE JAMAIS, CARGLASS® S'ENGAGE À VOS CÔTÉS

LES ÉQUIPES CARGLASS®  
SE MOBILISENT  
POUR ACCOMPAGNER  
CEUX QUI DOIVENT SE DÉPLACER.



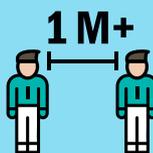
La réparation ou le remplacement du pare-brise est une activité essentielle.

**100% des centres CARGLASS® restent ouverts**  
ainsi que le **service à domicile** sur le lieu de votre choix<sup>(1)</sup>

CARGLASS® en association avec ses partenaires assureurs, s'engage pour garantir la sérénité de ses clients à travers le maintien du dispositif sanitaire<sup>(2)</sup> obligatoire.



## Des équipes protégées



**1 M+**  
Distance  
de sécurité  
respectées

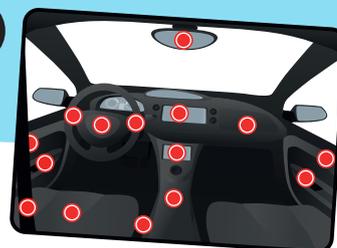


Gel  
hydroalcoolique  
à disposition



Établissement  
autorisé à  
recevoir du public

**20 POINTS  
DE CONTACT  
DÉSINFECTÉS**



Utilisation d'un produit désinfectant qui réduit jusqu'à **99,99%** des bactéries et virus

  
**CARGLASS®**

(1) En France métropolitaine sauf Corse et îles non reliées par un pont et hors prestation de recalibrage.

(2) Dispositif sanitaire : En conformité avec l'arrêté du 14 Mars 2020 portant sur diverses mesures relatives à la lutte contre la propagation du virus covid-19.



[www.carglass.fr](http://www.carglass.fr)

## LA PERPÉTUELLE INSATISFACTION DES AGENTS GÉNÉRAUX

L'insatisfaction des agents généraux à l'égard des compagnies reste, au fil du temps, une constante. Il y a pourtant de bonnes raisons de penser que cela n'a rien d'inéluctable.

Enquête après enquête, depuis plusieurs dizaines d'années, la constance dans l'insatisfaction des agents généraux envers les compagnies reste élevée. La distance des dirigeants, une forme d'incompréhension des problématiques de terrain, des hiérarchies souvent perçues comme intrusives, ont toujours été sources de frustrations. La crise du Covid semble avoir décillé les yeux des dirigeants de l'assurance qui se sont rendu compte que l'implication des réseaux était déterminante et bien supérieure à ce qu'ils imaginaient. Dans de récentes déclarations, ils ont loué l'action des agents généraux et souligné le rôle incontournable qui est le leur. Il n'en demeure pas moins que le baromètre des réseaux d'agents 2021\* met en évidence une forme de mal être des agents généraux qui se traduit par des notes de satisfaction franchement modestes. Elles reflètent une perception négative, par les agents, de la capacité des compagnies à satisfaire leurs attentes. Avec naturellement des écarts significatifs entre les réseaux. Certains s'en sortent honorablement, d'autres sont vraiment à la peine.

Sans surprise, c'est l'écoute, la confiance et la reconnaissance du travail de l'agent qui constituent les attentes premières et ce sont celles qui sont globalement peu satisfaites. Cela est constant depuis plus de trente ans. Cela s'observe également chez les courtiers de proximité qui sont, par construction, dans une relation différente, mais avec moins d'acuité toutefois parce que leur liberté d'agir, bien que relative, est plus grande.

Ce qui est troublant est la constance de ces insatisfactions. Les agents formulent toujours les mêmes constats et les hiérarchisent à peu près de la même manière depuis que ces enquêtes sont conduites. D'abord la qualité des relations, la reconnaissance de ce qu'ils sont, ensuite seulement les moyens, les méthodes et les process. Nous pourrions croire que les insatisfactions font partie de leur culture. Ce n'est pas faux, les réseaux les plus insatisfaits il y a vingt ans le sont toujours aujourd'hui. Comme si cela s'inscrivait dans leur ADN.

Le fait que certains s'en sortent mieux que d'autres, y compris sur la durée, souligne qu'il n'y a pas de fatalité.

Plusieurs constats peuvent éclairer cela. En premier lieu, la taille des réseaux semble discriminante. Ensuite la cohérence des politiques suivies par les compagnies telles qu'elles sont perçues par les agents est un facteur favorable car elle donne de la visibilité à l'action et crée de l'harmonie. Enfin, la nature de la relation qui tient beaucoup au mode de fonctionnement des structures d'animation. Naturellement, la satisfaction résulte d'une combinaison de facteurs et pas d'un seul.

Une autre observation montre qu'il y a une corrélation entre un bon niveau de satisfaction et le développement économique desdits réseaux. En d'autres termes, les réseaux d'agents qui ont des taux de satisfaction supérieurs à la moyenne obtiennent des niveaux de développement plus soutenus que leurs confrères. Ceci, dans un contexte général des affaires comparable puisque nous savons qu'un environnement porteur pour le business a un effet bénéfique sur le moral. Dans les baromètres évoqués tous les agents sont naturellement placés dans une situation comparable, même si l'agilité et la réactivité des compagnies, pour se saisir des situations favorables, n'est pas toujours la même.

Les anciens qui liront ces lignes penseront, à juste titre, qu'il n'y a rien de très neuf sous le soleil. Ce qui n'est guère réconfortant. Comme si cette profession, prise collectivement, était dans l'incapacité de se capitaliser sur les enseignements. Car, l'analyse détaillée des comparaisons entre les réseaux montre des variations importantes de l'un à l'autre, voire à l'intérieur d'un même réseau entre les différentes typologies d'agents qui le composent. Ce qui permet de mieux comprendre ce qu'il se passe et de s'inscrire dans un dispositif d'amélioration.

Henri DEBRUYNE

MEDI  
Marketing European Distributors of Insurance



\*Baromètre des réseaux d'agents généraux - Golder&Partners et MEDI 2021 de décembre 2021.



## Un Watermann dans l'assurance



C'est à l'un de nos confrères en assurance que l'on doit l'invention du stylographe. Voici ce qu'en rapporte, dans le magazine Lire (1), Françoise Kuijper :

« Avec sa plume en or irradié et son manche creux en ébonite (mélange de caoutchouc et de soufre vulcanisé résistant aux acides de l'encre), vers la moitié du XIX<sup>e</sup> siècle le porte-plume réservoir semblait parfaitement au point, à un détail près ! une fois le tube rempli d'encre, il fallait contrôler les fuites ; l'étanchéité laissait beaucoup à désirer... Plus de quatre cents brevets, avec des mécanismes divers, furent déposés mais, toujours dans ses humeurs imprévisibles, la plume pleurait sur le papier et les pages d'écriture devenaient des concours de pâtés.

Mais la nécessité créa l'objet : nous sommes à New York en 1883. Pour Lewis Edson Waterman, courtier en assurances, c'est un grand jour, un contrat important doit être signé. Pour la circonstance, il se munit d'un de ces nouveaux porte-plumes à réservoir qui sera plus élégant et plus moderne à présenter au client que la plume et l'encrier. Au moment de la signature, c'est le drame, la plume grippée se fâche et crache son encre sur le précieux document. Le contrat est annulé. Trahi par sa plume, Lewis Edison décide de prendre sa revanche : il fabriquera un stylo sûr et fiable. En autopsiant le corps du délit, il trouve la solution dans le principe de la capillarité et invente le « conduit » qui devait permettre aux excédents d'encre d'être résorbés dans des pièges latéraux. Le brevet fut déposé le 12 février 1884, le « Regular » de Waterman était né. »

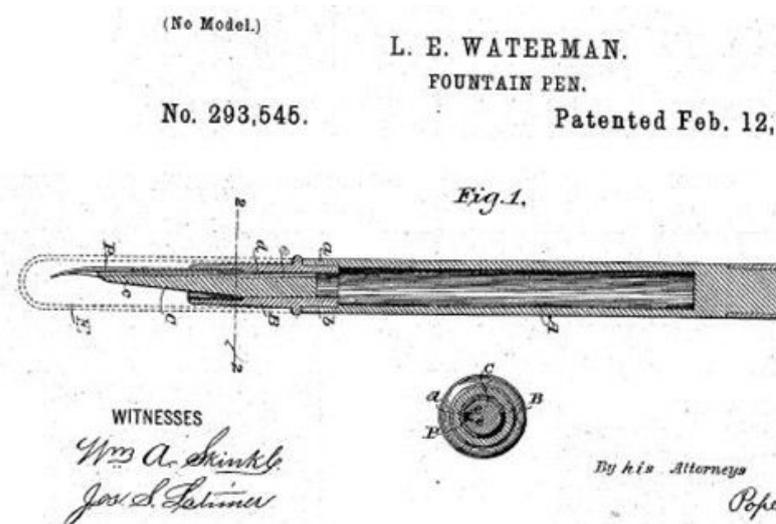
Nous en savons plus grâce au « Coup de plume » de Sylvain Zegel, dans le Figaro (2) :

« Le courtier en assurances américain, Lewis Waterman qui perdit un gros contrat parce que son porte-plume a refusé de fonctionner, a donné l'exemple. Loin de le désespérer, cet échec le motive. Il cherche et trouve un système de porte-plume alimenté par capillarité qui lui permettra de ne plus jamais se trouver en mauvaise posture devant un client. Il vient d'inventer le Waterman et de faire entrer son nom dans l'histoire de l'écriture. Quand commence le XX<sup>e</sup> siècle, son fils a pris sa succession et vend 350.000 stylos par an...

Jules Isidore Fagard (plus connu par ses initiales J.I.F.), achète la représentation de Waterman pour la Belgique, la France et ses colonies à la veille de la Grande Guerre. C'est un événement clé car chez JIF-Waterman seront en effet inventés le stylo à cartouche (1927) et le stylobille (1943). »

Plus d'un siècle après son invention, Waterman, sous la houlette en particulier de Francine Gomez, est devenu le numéro un européen du stylo et fait l'objet, à l'occasion de la prise de fonction de Jean Veillon, le nouveau PDG, et de l'association avec Gillette, d'une chronique argumentée de Corinne Tissier (3).

« On avait décidé de s'associer à un grand groupe international, explique Jean Veillon, et Gillette nous apportait une base importante de distribution aux Etats-Unis... La gamme Waterman est très étendue, puisque les prix oscillent entre 25 et 5.000 francs pour le Man en or



*massif, tandis que l'échelle des prix à l'étranger commence à 300 francs. Notre objectif : réaliser 70% de nos ventes à l'étranger. Nous donnons la priorité à la zone Europe et aux Etats-Unis. »*

Mais le stylo n'a pas fini de faire couler de l'encre. Laurence Mouillefarine (4), consacre son « Sept jours pour chiner » à un collectionneur, Pierre Haury :

*« Il étale un jour ses trouvailles sur la table et réalise que les spécimens sélectionnés sont tous des Waterman. Ce qui ne l'empêche pas de s'intéresser aux autres marques, Duofold et Parker, dont la naissance dans les années vingt marque le début du déclin de Waterman aux Etats-Unis. Bel hommage à Lewis Esson Waterman. N'est-ce pas lui qui, le premier, a mis au point sa véritable « plume sans fin » ? Comment ce courtier en assurances-vie conçut son fameux « regular » en 1884 ? Comment, avec son conduit capillaire, régla-t-il le problème du passage de l'encre et de l'air ? On vous laisse le soin de le découvrir dans « Une affaire de stylos » (Ed.Seghers- Quintette), où Jean-Pierre Lacroux, coauteur, retrace tout cela. »*

Mais le stylo n'a pas fini de faire parler de lui. Martine Henno (5) annonce la naissance de l'Edson, le dernier-né de Waterman et la troisième révolution technologique de la marque, installée à Nantes, qui a déjà à son actif l'invention du stylo-plume et de la cartouche. Elle précise : « Il ne fuit pas, est garanti à vie, numéroté (3.500 francs pièce), et son lancement fait l'objet d'une exposition « Waterman 1883-1993 », jusqu'au 3 janvier, sur le toit de la Grande Arche de la Défense. Ces 110 ans d'histoires de plumes nous apprennent par exemple que le père de Peter Ustinov, grand prématuré, dut la vie à une pompe de stylo Waterman transformée en pipette, que le traité de Versailles fut signé avec un de ses modèles, et que les stylos Waterman sont le cadeau officiel de la France aux hôtes de marque. »

À l'occasion des fêtes, Corinne Paolini (6) consacre une chronique à deux chirurgiens de la plume, les frères Creutz, qui opèrent à Nice : « Arrière-petit-fils du calame (une tige de roseau taillée en pointe), petit-fils de la plume d'oie et fils de la plume d'acier, le stylo à plume est le dernier-né de la lignée des becs fendus issue de l'Egypte ancienne. Le brevet du conduit à fines rainures de Lewis Edson Waterman fut déposé en 1884 et la cartouche inventée en 1935. » De son côté, un hebdomadaire (7) affirme : « Inventé en 1883 par Lewis Edson Waterman, le stylo autonome et fiable a donné son nom à des millions d'exemplaires. Mais c'est son prénom : « Edson » qui sera célèbre dans les années à venir. »



On n'a en effet pas fini d'en parler puisque Sixtine Léon- Dufour (8) nous livre cette synthèse : « Lewis Edson Waterman ne sait pas en 1883 qu'il va révolutionner le monde de l'écriture lorsque, à partir d'une tache d'encre qui lui vaudra de perdre un contrat au profit d'un concurrent, il crée le premier stylo à réservoir. Dans les années 50, la maison mèreériclute. L'histoire de Waterman s'écrit désormais en français, et au féminin : la dernière représentante de la dynastie Fagard s'appelait en effet Francine Gomez. »

Il ne manquait plus au stylo que son musée, créé par un professeur du CNAM, Bernard Lussato au 5 rue de Chaillot à Paris (9) : « Ce sont George Parker, professeur de télégraphie, et L. Edson Waterman, agent d'assurances qui furent les inventeurs du stylo plume. Notamment Waterman qui trouva en 1884 le procédé de débit d'encre par capillarité qui devait révolutionner le marché de l'écriture. Si les Américains avaient une plume d'avance, les Européens ne sont pas en reste : n'est-ce pas un Français, Nicolas Bion, ingénieur de Louis XV qui conçut en 1704-1707 le protostylo, le premier porte-plume à réservoir d'encre ? »

Allons, le stylo ne nous a pas tout dit : il lui reste certainement encore quelques cartouches.

**Daniel Ancelet**

<http://www.daniel-ancelet.fr>

- (1) : LIRE n°104, mai 1984
- (2) : Le Figaro du lundi 12 février 1990
- (3) : La Vie française du 10 mars 1990.
- (4) : Le Figaro- Madame du 31 décembre 1990
- (5) : Le Figaro du lundi 9 novembre 1992
- (6) : Le Figaro- Magazine du 2 janvier 1993
- (7) : Toutes les Nouvelles du mercredi 19 mai 1993.
- (8) : Le Figaro économie du lundi 4 novembre 1996
- (9) : Le Figaro du jeudi 13 novembre 1997

1884.



INVENTOR

Lewis E. Waterman

Edgewood & Quincy



# Passion poétique



Daniel ANCELET est chevalier des Arts et Lettres, lauréat de l'Académie française (Prix Maise Ploquin-Caunan) pour son recueil « Une flûte dans les bois » en 1989, président du Prix Renaissance de poésie, du Cercle des poètes patagons, de l'association littéraire de l'assurance, vice-président de l'académie de la poésie française et ancien vice-président de la Sté des poètes français. Il est par ailleurs membre du Haut Conseil international de la Langue française et de la Francophonie.

Adhérent à nos organisations professionnelles depuis quarante ans, Daniel ANCELET a été nommé Agent général UAP à Viroflay en 1980, et est retraité depuis 2008.

## LE MUSÉE DU LIVRE

*La lecture à jamais est morte,  
Qui fut si chère au genre humain ;  
Des appareils de toute sorte  
Seront nos livres de demain.  
Jean-Victor Pellerin  
Oraison funèbre (1960)*

Quand la culture, enfin, eut régné sur le monde,  
Grâce aux faisceaux croisés répandus par les ondes,

Quand la Toile eut capté les pauvres mouchérons,  
À jamais éblouis par ses puissants rayons,

Lorsqu'on mit au pilon livres et magazines,  
Micro-fichés d'abord, du moins on l'imagine,

Certains intellectuels, en panne de pensum,  
Consacrèrent au livre un ancien muséum.

On y voyait d'abord, pour les rendre plus proches,  
Des tas pyramidaux faits de livres de poche,

Plus loin, quelques tablettes datant de Sumer,  
Sur d'obscurs paravents semblaient flotter dans l'air,

Dans un coin s'alignaient quelques briques informes :  
Les morceaux fragmentés d'écrits cunéiformes,

Mais rien qui put tenter les feux de Fahrenheit,  
Puisque tout, désormais, passait sur Internet...

C'est alors qu'une enfant m'a jeté, sans sourire :  
« Dieu merci, de nos jours, on n'apprend plus à lire ! »

Daniel Ancelet

## LE MARCHAND DE VIRGULES

Pour ma Muse, qui fait de la musique avec des mots.

*L'art est une question de virgule.  
Léon-Paul Fargue*

Je suis un marchand de virgules  
Que je cisèle au point de croix  
Et malgré ceux qui me bousculent  
Je m'efforce de marcher droit.

Sachez que j'aime assez mes maîtres  
Pour ne jamais m'asseoir dessus,  
Mais devant eux, pour que peut-être,  
Ils m'inoculent leurs vertus.

C'est difficile, un beau poème !  
Même aller vite prend du temps,  
Et pour saisir au vol le thème,  
Il faut un crayon vigilant.

En relisant un vieux poète,  
Avec bonheur je reconnais  
Dans ses mots en habits de fête  
Les accents d'un art bien français.

Et si le diable un jour m'emporte,  
Il n'aura de moi qu'un soupir,  
Car cette belle langue morte  
Je l'aime assez pour en mourir !

Daniel Ancelet



# Belambra

clubs

N°1  
DES CLUBS  
DE VACANCES  
EN FRANCE

SPÉCIAL PARTENAIRES



Belambra  
early

Jusqu'à  
**-25%\***

sur votre séjour été  
**JUSQU'AU 28 FÉVRIER 2022**

#### Service Réservation Partenaires

**0 890 64 53 54** Service 0,35€/min + prix appel

du lundi au samedi de 8h30 à 19h30, dimanche de 10h à 18h

Avec votre CODE PARTENAIRE **16987S**

#### Espace Partenaires sur

**belambra.fr/collectivites**

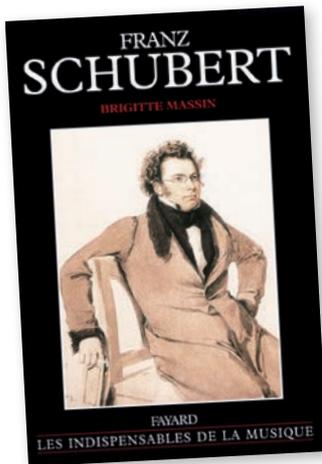
Avec votre LOGIN **AGEA**

Et votre MOT DE PASSE **16987S**

\*Jusqu'à 25% de réduction sur votre séjour été, valable pour toute réservation effectuée jusqu'au 28 février 2022 inclus, sur une sélection de sites, périodes et stock de logements. Offre applicable uniquement sur l'hébergement en formule location et sur l'hébergement et la restauration en formule demi-pension, à l'exclusion de toute autre prestation ou supplément. Offre non rétroactive, non cumulable avec tout autres accords commerciaux du type avantages permanents partenaires CE ou collectivités, avantages ou offres promotionnelles et les « Bonus Belambra », ou tout autres accords. Offre soumise à conditions : nous consulter. Belambra Clubs au capital de 34.000.000€. RCS Nanterre : 322 706 136. Siège social : Centralis, 63 avenue du Général Leclerc - 92340 Bourg-la-Reine. Crédits photos : Arnaud Guichard Photographe.

## Voyage d'hiver

### Franz...



S'il est une étoile filante qui brille éternellement au firmament de la musique, c'est bien le trop discret Franz Peter Schubert (1797-1828) qui, soulignons-le, verra son existante abrégée - il meurt à trente et un ans - mais laisse une œuvre exceptionnelle de mille et neuf opus. Né dans le faubourg d'Himmelpfortgrund à Vienne, son père Franz-Theodor est maître d'école, quant à Elisabeth sa mère modeste femme de ménage, elle élève

ses quinze enfants dont cinq deviendront adultes, Franz étant le douzième. Le père, en bon directeur d'école, est particulièrement tyrannique, mais la famille baigne dans l'harmonie, celle de la musique que chaque viennois chérit plus que tout. Franz sera le plus artiste de la fratrie qui forme un quatuor à cordes ; Ignaz et Ferdinand les aînés aux violons, Franz à l'alto (comme Haydn ou Mozart) et Franz-Theodor, le père au violoncelle. C'est tout naturellement que le jeune Schubert, compose dès l'âge de 12 ans pour le cercle familial ses onze premiers quatuors, fortement tintés de classicisme et corrigés par son professeur de musique, le directeur de l'opéra italien et maître de la chapelle impériale, un certain Antonio Salieri (1750-1825), dont le romancier russe Alexandre Pouchkine invente la légende noire de l'assassinat de Mozart ! Salieri apprécie Schubert à sa juste valeur, lui donne des cours gracieusement compte tenu de ses origines modestes et va jusqu'à le parrainer sans succès auprès de la cour impériale :

« M. Franz Schubert a parfaitement appris l'art de la composition et a déjà produit d'excellentes compositions tant pour l'église que pour le théâtre ; et par conséquent, tant du point de vue de la profondeur de ses connaissances que de sa bonne moralité, il est apte à tout emploi de Kapellmeister. » écrit Salieri à l'empereur François II en septembre 1819, alors que Schubert à 22 ans.

Et c'est bien d'un solide apprentissage musical que le jeune Franz bénéficie au collège du séminaire impérial - le Konvikt - et au sein des dix-huit petits chanteurs

de Vienne - qui reste aujourd'hui le plus célèbre chœur d'enfants au monde - institutions qu'il intègre de 11 à 16 ans remarqué par une voix angélique et des dons musicaux. Au Konvikt, la vie du jeune garçon est compliquée ;

piètre élève, excepté en musique, moqué par les fils de bonne famille pour la pauvreté de son habit bleu pâle comme saupoudré de farine - « certainement le fils d'un meunier ! » rapporte son frère Ferdinand -, Franz n'en découvre pas moins Haydn, Mozart, Beethoven et le grand répertoire symphonique comme premier violon puis chef de l'orchestre des élèves fondé par Joseph von Spaun, issu d'une vieille famille aristocratique d'origine allemande, avec qui il noue une forte amitié. Joseph invite le pauvre Franz au théâtre, à l'opéra, sera son mécène sa vie durant et dès 1808, devient son premier admirateur alors que Franz n'a que onze ans :

« Il me joua un menuet de sa propre invention. [...] Il me dit qu'il essayait souvent en cachette de traduire ses pensées en musique. »



A la sortie du Konvikt, Schubert intègre l'école normale Sainte-Anne, mais comprend très vite que le métier d'instituteur que lui destine son père n'est pas fait pour lui, vu qu'il n'a aucune autorité sur les enfants, d'autant plus que Joseph von Spaun lui

présente les poètes Johann Mayrhofer et le brillantissime Franz von Schober. Ces trois forment les inconditionnels schubertiens qui vont porter à bout de bras le talent de leur ami Franz, rondouillard, introverti et myope comme une taupe !

# Passion musicale

## Schubert...

Et la chrysalide se mue en papillon ce 19 octobre 1814. Schubert compose à 17 ans, sans une rature ni un repentir, son premier chef-d'œuvre, ce lied – ce chant en allemand dans le texte – sur le Faust de Goethe : *Gretchen am Spinnrade* - Marguerite au rouet – et ouvre avec son second opus le champ du romantisme tel un manifeste à la suite, dit-on, d'un revers amoureux. Schubert s'appropriera plus de 70 poèmes du dramaturge allemand mais Goethe ne reconnaîtra jamais le talent du jeune autrichien malgré les sollicitations appuyées de l'ami von Spaun :

« L'artiste souhaite qu'il lui soit permis, en toute humilité, de dédier ce recueil à Votre Excellence. [...] Cependant, trop modeste lui-même pour tenir ses œuvres dignes d'un aussi grand honneur que celui de porter sur leur frontispice un nom célébré aussi haut que le loue la langue allemande, il n'a guère l'audace de requérir lui-même cette grâce auprès de Votre Excellence. Vienne 17 mai 1816 »

De cette Marguerite, le génie s'est envolé et déclinera en quelques 600 lieder ce sublime mélange de lignes mélodiques au long souffle, alternant modes majeur et mineur, annonçant, la main sur le cœur, cette si belle note bleue de jazz, soutenue d'un piano qui effleure la voix de paysages brumeux, tel un Caspar David Friedrich, dans le grand mouvement sans fin du rouet qui accélère au fur et à mesure que la mort arrive. Franz eut-il la prémonition de la maladie honteuse qui le rongea dès 1823, dans la joyeuse nostalgie de la belle meunière - *Die schöne Müllerin* ? En 1827, à l'aube du grand voyage, il découvrira dans la bibliothèque de l'ami von Schobert d'autres vers du meunier poète Wilhelm Müller où la ténébreuse lumière d'un



*Winterreise*, ce voyage d'hiver qu'il met en musique, ce miroir d'un habit bleu enfariné, ce dernier vieil homme dont l'instrument tel la roue d'un vieux moulin ne cesse de siffler, de tourbillonner au lointain et de nous éblouir... Un testament qu'il prolonge en *Schwanengesang*, ce chant du cygne apocryphe éclairé d'une céleste sérénade, survolé d'un charmant pigeon voyageur... Franz Peter Schubert est assurément un poète, mais un poète chantant !



Florestan de Marucaverde

## POUR ALLER PLUS LOIN...

- *Franz Schubert* par Brigitte Massin  
Editions Fayard - EAN 9782213030043
- *Franz Schubert – les symphonies*  
par Les Musiciens du Louvre  
CD Naïve - EAN 822186052990
- *Die schöne Müllerin*  
par André Schuen & Daniel Heide  
CD DG - EAN 028948395583
- *Winterreise*  
par Christoph Prégardien & Andreas Staier  
CD Teldec - EAN 706301882429
- *Schwanengesang*  
par Werner Güra & Christoph Berner  
CD Harmonia Mundi - EAN 794881834228

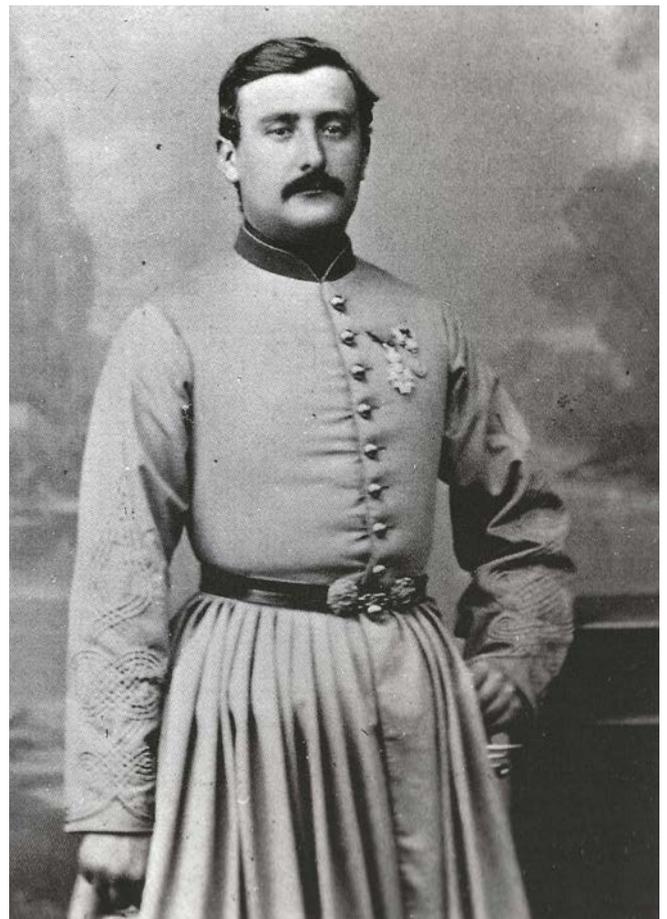


## Pierre-Napoléon Bonaparte, prince et bandit

Le château de Torre Mozza se trouve en Corse, à 17 kilomètres au sud de Calvi, commune de Calenzana, sur un relief, dominant depuis son centre la vallée agropastorale de Luzzipeco et ses pâturages. En face, l'étang de Crovani, le golf de l'Argentella, puis l'immensité de la mer, jusqu'à la Punta Palazzu et la réserve de Scandola, constituent un paysage des plus enchanteurs. On peut imaginer que la beauté des lieux à la fois sauvage dans le lointain, et domestiquée aux abords, a évoqué au prince Pierre-Napoléon Bonaparte (1815-1881), le souvenir d'une jeunesse passée dans la campagne romaine de Canino. De jeunes années animées par le brigandage et les vendette, où après avoir participé à l'insurrection des Romagnes avec ses cousins carbonari, et de retour de guerre en Amérique latine, il est condamné pour avoir tué le sous-lieutenant de police Cagiano, et est incarcéré au château Saint Ange de Rome. C'est dans sa cellule qu'il rédige *La Rosa di Castro*, nouvelle autobiographique publiée en 1840.

### La Corse

Pierre a désormais trente-trois ans, et découvre une île dont il vient d'être élu député au sein de l'Assemblée nationale législative, comme son père le fut avant lui en 1798. Celle-ci sera bientôt dissoute par son cousin Louis-Napoléon Bonaparte, à l'occasion du coup d'état du 2 décembre 1851. Au printemps 1852, quinze années sont passées depuis son départ du Latium, pour un exil qui l'a entraîné de New York à Corfou, puis des Ardennes belges à Paris. Dans la province de Calvi, la similitude des décors et de la lumière, ainsi que l'abondance du gibier, doivent apaiser les tourments du septième des enfants de Lucien Bonaparte et d'Alexandrine de Bleschamp. « Le pavillon de chasse », est construit sur un domaine de 86 hectares acquis du notaire de Calenzana, dont la propriété agricole est voisine et située en contrebas. A l'origine en ces lieux, se trouvait une tour, fondée par les génois au XVI<sup>e</sup> siècle, et détruite par un assaut franco-turc à l'occasion du siège de 1555 à Calvi. Seules quelques ruines subsistaient encore en 1852, animées par la légende du spectre d'un héroïque capitaine génois, qui, assiégé et à cours de munitions, aurait préféré mettre le feu à ce qu'il restait de poudre et ainsi mourir, plutôt que de se



Pierre Napoléon Bonaparte officier

rendre à l'ennemi. Un élément supplémentaire qui n'a pu que séduire le chef de bataillon qui avait pris part à la bataille de Zaatcha en Algérie, au sein du 2<sup>e</sup> Régiment de la Légion étrangère. Ainsi la maison du prince Pierre fut construite sur les vestiges d'une fortification ruinée la « Torre Mozza », mentionnée aussi comme « Terra Mozza » dans certaines archives notariales.

Entre 1852 et 1854, plusieurs centaines d'ouvriers et d'artisans prennent part au chantier qui mobilise un temps l'essentiel de la main d'œuvre disponible dans le canton. A l'issue des travaux, il quitte sa maison de



Château façade littorale

Grotta Niella à la Revellata près de Calvi, pour cette bâtisse plus en rapport avec son rang. La façade littorale, aujourd'hui délabrée et dépouillée de son enduit de chaux, laisse apparaître les trois étapes de la construction et l'évolution de l'ambition de celui qui était alors cousin du premier président de l'histoire de France. L'édifice initial se présente comme une solide et austère maison flanquée de deux niveaux d'habitations et d'un niveau de dépendances mansardé, le tout fondé sur la roche de granit rose, et un demi-niveau de cave. Le second bâtiment, quasiment identique, construit en extension du premier, est mitoyen et communicant. Il apporte néanmoins quelques innovations en s'établissant plusieurs mètres en contrebas du rocher, afin de permettre la construction d'une écurie sous une haute voûte pour une dizaine de chevaux, et une remise attenante. Au dessus, deux pièces voûtées terminent l'espace de jour doté de nombreuses cheminées, alors que deux niveaux supplémentaires, coiffent l'ensemble. En 1854, la demeure, voit ainsi sa superficie doublée et son confort accru. Un imposant mur de plus de 3 mètres de haut, ceint les 4 hectares de jardins qui entourent la propriété et le petit hameau adjacent, construit de bergeries pour y loger ouvriers agricoles et bergers, et pourvu d'un four, d'un lavoir, d'une aire de battage de blé et d'une chapelle. Par la suite, alors que les rapports avec son cousin l'Empereur se détériorent davantage, il parachève la réalisation par l'adjonction d'une aile en extension du pavillon de 1854.

Cette dernière, repose sur une pièce voûtée abritant un pressoir, puis trois pièces superposées à la façon d'une tour.

Ainsi achevée, la bâtisse est constituée de 3 niveaux d'environ 300m<sup>2</sup> chacun, et de dépendances. Le premier est constitué d'une enfilade de réceptions, petit et grand salon, salle à manger et cabinets pour l'espace de jour. Le second à l'étage, dispose d'une étroite galerie distribuant des appartements privés, avec notamment ceux du prince, constitués d'une antichambre, d'un salon et d'une vaste chambre et bureau. Sous les combles et éclairé par des lucarnes au sol, le troisième niveau se partage entre chambres pour la domesticité, séchoir, et réserve à farine et fruits secs. De nombreux enclos seront également réalisés sur le domaine pour garder les animaux d'élevage, la centaine de chiens appartenant à celui que l'on surnomme alors « Petru canu », mais aussi quelques animaux élevés pour la chasse à courre qu'il pratique, comme ce cerf dont parle le capitaine Bianconi, maire de la commune et fidèle ami du prince, dans une lettre de 1868 : « A Torre Mozza, s'est écroulée une partie de la muraille de la grande enceinte. Le cerf s'est évadé dans le maquis et, à force de monde, on l'a forcé d'entrer dans la petite enceinte. Si le cerf ne fût perdu, j'aurais préféré plutôt un mois de fièvre ».

Autre curiosité, certaines des plus grandes fenêtres du château, situées dans l'aile, furent obstruées



et transformées en meurtrières surplombant stratégiquement le mur d'enceinte. En effet, en 1863 un important conflit l'oppose de nouveau à Napoléon III, cette fois-ci au sujet des élections législatives où Pierre se présente contre la volonté du souverain, dont le candidat officiel est Séverin-Paul Abbattu. Dans une lettre du 3 juin, Napoléon III lui ordonne : « (...) j'apprends avec peine que vous persévérez dans votre candidature (...) D'après la loi, vous le savez, je suis maître absolu de ma famille (...) Je vous prie de vous retirer, pour ne pas me contraindre à prendre des mesures coercitives que je regretterai vivement (...) ». Ce à quoi le prince répond : « (...) Votre Majesté parle hélas de mesures coercitives. Gardez-vous de les prendre, Sire. Vous en auriez un regret éternel, car vous ne feriez que vous couvrir de mon sang ». Craignant par la suite que l'Empereur mette ses menaces à exécution, il se prépare à résister à un siège, envoie ses enfants à Saint Germain, fait barricader les entrées de sa maison et attend... Son ami Bacciochi venu lui faire entendre raison, témoigne de sa surprise face aux « installations défensives » de la demeure.

A l'abri des turpitudes parisiennes, le domaine de Torre Mozza reste un refuge. La façade intérieure, dressée fièrement sur son rocher, dominant le hameau et tournant le dos à la mer, rappelle certaines villas du Latium, alors que la façade maritime, déséquilibrée par l'aile droite, rappelle davantage une caserne militaire. L'ensemble évoque l'austère château de Musignano, dans la province de Viterbe, offert par le Pape Pie VII à Lucien Bonaparte, et résidence de campagne préférée de la famille. Dans la cour face à la mer, une petite tour carrée, posée sur un rocher, autrefois couverte d'un toit à quatre pans, donne de la perspective aux salons et chambres du château, et devait servir de pigeonnier. On en trouve une assez similaire, attenante au palazzo Colonna de Leca à Lumio, famille également propriétaire dans la citadelle de Calvi et amie du prince.

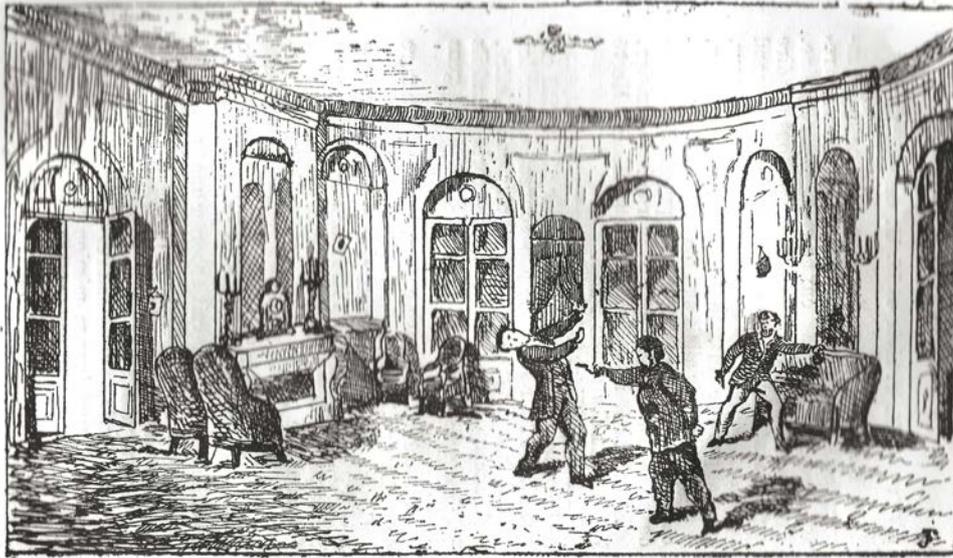
Dans son château de campagne Pierre aimait écrire, et en la matière était même assez prolifique. On raconte que certains des carreaux de fenêtres de cette maison, étaient gravés de sa prose. Prose que l'on retrouve d'ailleurs dans « Sampiero, légende corse » publié en 1861 en italien et en français, et dans la Bataille de Calenzana publié en 1864 en italien, puis en 1865 en français. Devenu Conseillé Général du Canton de Calenzana, puis Président du Conseil Général de la Corse par l'entremise du prévenant docteur Conneau qui y avait renoncé en sa faveur, le prince quitte néanmoins l'île en 1867, après avoir offert au village

de Calenzana, la fontaine désormais surmontée de son buste en bronze, seul véritable monument en sa mémoire en France. Les mésaventures qui l'attendent feront qu'il ne reverra jamais la Corse.

## L'Affaire Victor Noir



En 1870, la situation de l'Empereur est délicate, à l'intérieur du pays la contestation politique est grande, et l'Empire Libéral promulgué à partir de 1860 ne suffit pas à apaiser toutes les tensions. A l'extérieur, les choses ne sont pas meilleures, et le 19 juillet 1870 l'Empire Français déclare la guerre au Royaume de Prusse. La guerre franco-allemande coûtera la vie à près de 200 000 soldats. Dans ce contexte tendu de toutes parts. Le 10 janvier, Pierre-Napoléon Bonaparte tue d'un tir de pistolet, dans son hôtel particulier du 27 rue d'Auteuil, le journaliste d'opposition Victor Noir, âgé alors de 21 ans. Ce meurtre suscita une forte indignation, et cette affaire judiciaire, reprise par toute la presse de l'époque, sera l'une des plus suivies et commentées au XIX<sup>e</sup>, juste après l'affaire Dreyfus, elle renforça l'hostilité envers le Second Empire. Pierre est emprisonné à la Conciergerie, deux jours après le drame, près de 100 000 personnes suivent les funérailles de Victor Noir. L'ambiance est frénétique, la victime est devenue martyre et symbole de la lutte républicaine. Jugé à Tours devant la Haute Cour de Justice, le prince fait face à l'adversité avec l'aide de Maître Edgar Demange,



Scène du meurtre dans le salon d'Auteuil (p. 6).

sine qui ne le portait pas dans son estime, lui répond « qu'il ne s'agit pas là d'un château, mais d'une solitude ». Pierre passe la frontière franco-belge, pour la dernière fois. A cette occasion, l'impressionnante liste des armes qui voyagent avec lui, nous est rapportée par les services de douanes : 2 fusils de commerce, 4 fusils de guerre, 2 cannes-fusils, 1 parapluie-poinçard, 2 cannes-épées, 29 pistolets-revolvers de commerce, 4 pistolets, 2 fusils doubles de commerce, 1 cravache-épée, de la poudre et des cartouches.

lauréat du concours national d'éloquence, qui se rend célèbre en obtenant son acquittement. Ce dernier fut par la suite l'un des avocats d'Alfred Dreyfus.

Quelques mois plus tard, le 1<sup>er</sup> septembre 1870, la défaite militaire française lors de la bataille de Sedan, débouche sur la capture et la réédiction de Napoléon III. Trois jours plus tard, la république est proclamée, et le 20 du même mois Paris est assiégé. Le 1<sup>er</sup> mars 1871, l'Assemblée Nationale réunie à Bordeaux, vote la déchéance officielle de Napoléon III et de sa dynastie. Pierre quitte la France et retrouve les Ardennes belges pour davantage de paix. Cependant, sa santé et ses finances vont de mal en pis. Le 23 mai 1871 le palais des Tuileries est incendié, et brûle pendant trois jours. D'autres symboles de l'Empire sont également incendiés, et son hôtel particulier est entièrement détruit. Le décor de la tragédie d'Auteuil fut un siècle plus tôt, la propriété de Quentin de La Tour, puis d'Anne-Catherine de Ligniville Helvétius, épouse du fameux philosophe et fermier général. Elle y tenait un salon intellectuel de premier ordre, où se retrouvait notamment Diderot, Condorcet, d'Alembert, Talleyrand, Jefferson, Franklin, Mirabeau, ou encore un certain Napoléon Bonaparte !

Avec la destruction de sa propriété d'Auteuil, le prince perd l'occasion d'une vente qui aurait pu améliorer l'état de ses finances. Il sera finalement obligé de céder progressivement ses biens pour maintenir une condition de plus en plus austère. Ayant néanmoins obtenu l'autorisation de rentrer en France, il envisage de s'y établir et d'être de nouveau candidat en Corse, mais l'état de sa santé lui interdit un retour à Luzzipeo. Aussi, dans une lettre à l'Impératrice exilée en Angleterre, Pierre propose à l'achat sa propriété de Torre Mozza. Sa cou-

## La fin

Il finit sa vie tumultueuse dans un petit appartement de l'Hôtel de France, rue Colbert à Versailles. Son épouse et ses deux enfants vivant alors au 17 rue de Grenelle à Paris, il emménage de son côté avec sa jeune servante flamande Adèle Didriche. Par chance, le gérant de l'hôtel est corse, et Monsieur Raffalli, compatissant et généreux, oublie fréquemment de lui demander le règlement des notes hebdomadaires. Ses trois dernières années de vie sont marquées par un singulier rapprochement avec l'église. Au crépuscule de son existence, le prince convaincu par l'abbé Caron de la nécessité de faire pénitence d'un parcours sans cesse entaché par le péché, se met en tête de se racheter. Pour se faire, il recouvre les murs de son



Hôtel de France où il meurt en 1881



# Art & Histoire

appartement de gravures représentant des scènes religieuses, collectionne les saintes reliques, suspend au dessus de son lit un grand crucifix, et se confesse plusieurs fois dans la même journée, souvent après avoir honoré « la Fantasca », sa bonne dont il est l'amant jaloux. Pour autant, sa santé est de plus en plus mauvaise, et celui qui avait rêvé la mort du champ de bataille, se voit livré à une longue agonie. Ses médecins qui lui avaient en Belgique diagnostiqué du diabète, de la polynévrite, et une insuffisance cardiaque, soignent désormais un patient dépressif et torturé par la douleur, de jour comme de nuit. Seule la morphine qui lui est abondamment administrée semble atténuer ses souffrances, faisant progressivement de lui un morphinomane qui écrit dans son agenda : « cesser ces piqûres est au dessus de mes forces ». Est-ce Dieu qui finit par entendre ses prières ?

La fortune se présente enfin sous les traits d'une riche héritière qui se lie d'amitié avec sa fille Jeanne, alors étudiante dans une école d'art parisienne. La jeune monégasque très convoitée est fille de François Blanc, richissime homme d'affaires, fondateur de la Société des Bains de Mer de Monaco, et propriétaire entre autres, du Casino de Monte Carlo et de l'Hôtel de Paris. Une alliance qui ne pouvait qu'intéresser l'épouse de Pierre Bonaparte, en quête d'une union profitable pour son seul fils. Le mariage du prince Roland avec Marie-Félix Blanc, célébré en grande pompe le 17 novembre 1880 en l'église Saint Roch de Paris, fut vécu comme un vrai miracle ! Les 8 500 000 francs de dot, permettant à cette famille naufragée, de refaire surface avec un éclat que nul n'aurait pu espérer auparavant.

Moins de cinq mois plus tard, le prince s'éteint. Nous sommes alors le vendredi 8 avril 1881. Il est cinq heures du soir, et après une longue agonie, il repose à même le sol, sur un matelas : « Un soldat ne meurt pas dans son lit ! ». Autour de lui se trouve le père Caron, vicaire de la cathédrale Saint Louis de Versailles, qui vient de lui donner les derniers sacrements, sa veuve Justine-Eléonore qu'il appelait Nina, sa fille Jeanne qui n'a pas

encore vingt ans, et qui l'année suivante deviendra, par son mariage avec Christian de Villeneuve-Esclapon - futur député de la Corse -, marquise de Villeneuve. Mais aussi Adèle Dideriche, son dernier amour qui en 1873 lui avait donné un fils, mort en bas âge. Roland, alors officier d'infanterie, arrive une heure après et ne pourra pas dire adieu à son père. Devenu par la suite, un éminent scientifique, géographe, botaniste, membre de prestigieuses sociétés savantes, il rendra hommage à ce dernier dans un ouvrage qu'il dédit au « prince corse » édité en 1891.

Les dernières volontés de Pierre adressées à Adèle sont simples. Son corps ne pouvant pas être transporté en Corse, parmi ses ancêtres, il souhaite reposer en terre ardennaise, au milieu de cette belle nature qu'il a tant aimé : « Mon décès bien constaté, elle me fera envelopper, tout nu dans un drap de lit et mettre dans un large coffre fermant à clef. Elle me fera aussi transporter au Pré-Lacroix. Là, on creusera au pied du chêne, près de la maison, une fosse de deux mètres de long, un mètre de large et de deux mètres de profondeur. On retirera mon cadavre du coffre de sapin, et, toujours enveloppé du linceul, on déposera mon cadavre dans la fosse, une pierre sous la tête. La tête sera tournée à l'ouest, vers le chêne, et les pieds à l'est, vers le village de Nassogne, de manière que mon corps aura le nord à droite et le sud à gauche. On ne mettra, avec moi, dans la fosse que le drap de lit dont je serai enveloppé, et, ma face découverte et tournée vers le ciel, on jettera la terre par-dessus. On plantera entre le chêne et la tête une croix en fer galvanisée portant cette inscription : Ci-gît Pierre-Napoléon Bonaparte, fils de Lucien, frère de Napoléon le Grand ».

Personne ne se donnera la peine de faire exécuter ses ultimes résolutions, et le prince repose aujourd'hui encore dans une chapelle anonyme aux armes de la famille impériale, à l'intersection de deux divisions du cimetière des Gonards à Versailles. Dans son testament, Pierre transmet à ses enfants, les biens qu'il possède encore, et notamment ceux de Corse. Il laisse



aussi à certains de ses enfants illégitimes quelque argent afin de pourvoir à leurs besoins. Ainsi Marie Angèle Bonaccorsi de Calenzana qui lui avait donné une fille, apparaît-elle sur le document. Un autre de ses descendants illégitimes, Pascal Sinibaldi, très proche du prince Roland, deviendra maître d'hôtel de ce dernier, en son somptueux palais de l'avenue d'Iéna à Paris. D'autres ont été oublié, comme ce premier fils, né le 26 octobre 1835 et dont la jeune mère Santa Marzetti était domestique au palais de Canino, ou encore Teodora Acquaviva, mère d'un petit garçon né vers 1860 dans les mêmes circonstances, en Balagne cette fois.

## L'abandon

Avec la disparition du prince, le château de Torre Mozza connaît l'abandon. La princesse Marie, petite fille de Pierre Bonaparte, célèbre psychanalyste, disciple, traductrice puis protectrice de Freud pendant la période nazie, vend le domaine calenzanais en avril 1925 au notaire Capifali. L'acte de cession enregistré à l'étude de Maître Cousin à Paris, fait encore mention de terres exploitées avec un bail agricole, de dix fontaines en fonctionnement et d'un jardin. Les rares photographies anciennes du château que nous possédons aujourd'hui, ont été réalisées par le photographe Cyprien-Dominique Philipon. Originaire de la Marne, celui-ci s'installe à Paris, puis est domicilié 17 rue Colbert à Versailles. En 1887, il prend part à un voyage en Corse en compagnie du poète et auteur Emile Bergerat, et du prince Roland Bonaparte. De leur aventure insulaire qui dura trente trois jours, furent édités en 1891 deux ouvrages, *La Chasse au Mouflon* de Bergerat, et *Une Excursion en Corse* du prince Roland. Tous deux illustrés par Philipon, qui meurt seulement quelques mois après leurs parutions. Entre le 1er juillet et le 31 décembre 2000, le Musée régional d'anthropologie de la Corse proposa une exposition autour d'un ensemble de photographies réalisées à l'occasion de ce voyage. Précieux témoignage du passé de la Corse, et contribution à la création photographique à tendance régionaliste du XIX<sup>e</sup> siècle.

## La chartreuse de Parme

Le prince Pierre-Napoléon Bonaparte suscite encore aujourd'hui légendes et controverses, qui accroissant le récit d'une vie déjà particulièrement aventureuse, en font un véritable parcours romanesque. Pourtant un élément littéraire d'importance a échappé aux biographes, partisans et détracteurs du prince ! La riche correspondance de Mérimée avec Antonio

Panizzi (bibliothécaire et administrateur au British Museum), publiée par Zanichelli en 1881, commence le 31 décembre 1850 sous le signe de Stendhal : « Un de mes amis, Monsieur de Beyle, connu dans la littérature contemporaine sous le pseudonyme de Stendhal, avait fait copier dans les archives du Vatican quatorze volumes in foglio, manuscrits qui contenaient l'analyse d'un certain nombre de procès célèbres ou d'aventures scandaleuses de la cour papale et de l'Italie. (...) Actuellement Monsieur de Beyle est mort et sa sœur, qui est dans la misère, cherche à vendre ces manuscrits. Pourraient-ils intéresser le Musée Britannique ? A quel prix ? Y a-t-il à Paris quelqu'un que le musée pourrait charger de les examiner ? ». On ne connaît pas la réponse que Panizzi fit à Mérimée, mais les quatorze volumes furent acquis l'année suivante par la Bibliothèque Nationale de Paris pour 600 francs.

Une bonne acquisition, considérant la valeur certaine des volumes, mais surtout qu'elle était la source d'inspiration de tout ce qui dans l'œuvre de Stendhal concernait l'Italie. Ainsi, dans *La Chartreuse de Parme* publiée en 1839, en Fabrice del Dongo transparait beaucoup le prince Pierre et ses vicissitudes de jeunesse. En le personnage de l'abbé Blanès, Fabrice trouve une sorte de père de substitution, qui n'est pas sans rappeler le brillant père Maurizio de Brescia, familier de Lucien Bonaparte pendant trente cinq ans, son confident et collaborateur, et également précepteur loyal de ses nombreux enfants. Stendhal qui le connaissait et lui vouait une admiration, lui dédicace d'ailleurs un exemplaire de son *Histoire de la peinture en Italie* : « A. M. le RP Maurice en hommage de l'auteur » et l'expédie à Canino. Vingt années plus tard, en pleine affaire Victor Noir, la correspondance se poursuit le 16 janvier avec une question de Mérimée à Panizzi : « Connaissez vous le prince Pierre Bonaparte ? C'est un mélange étrange de prince romain et de corse ».

## OLIVIER BIANCONI

est historien, journaliste, et chroniqueur pour France Télévision et Canal +.

Il est coauteur de "Grandes Demeures de Corse, les maisons patriciennes au temps des Bonaparte 1769-1870", aux Editions Albiana, et coauteur de "Christophe Colomb calvais, entre mythe et réalité", aux Editions Alain Piazzola.



En partenariat avec

agēa sénior

VACANCES  
BLEUES

# Des lieux & des liens



Nouvelle résidence Lou Castel en Ardèche

EARLY  
JUSQU'À  
-37%\*  
BOOKING

Avec Vacances Bleues, découvrez des lieux d'exception en France et à l'étranger :

- Hôtels, clubs et résidences 3 ou 4 étoiles en France
- Escapades, circuits et croisières à la découverte du monde
- Tourisme responsable avec Voyager Autrement

## VOS AVANTAGES POUR VOS VACANCES

### EN GROUPE :

à partir de 15 personnes, contactez-nous :

[groupe@vacancesbleues.fr](mailto:groupe@vacancesbleues.fr)  
ou **04 91 00 96 34**

### EN INDIVIDUEL :

avec le code **GEO**

**-10%\*** sur les hôtels, clubs, résidences en France (hors partenaires)

**-5%\*** sur les voyages à l'étranger, les croisières et Voyager Autrement

[vacancesbleues.fr](http://vacancesbleues.fr)  
ou **04 91 00 96 13**

\* Remise permanente de 5% à 10% valable toute l'année, cumulable à l'offre Earlybooking (=Réservez tôt), soit jusqu'à -37%, non cumulables avec d'autres réductions, non rétroactive et en stock limité. Offre Earlybooking : En été : avant le 14/03/2022 pour des séjours du 02/07 au 03/09/2022. En automne : avant le 30/05/2022 pour des séjours du 03/09 au 01/12/2022.

## Réservez tôt !

En **cumulant**  
vos avantages soit  
**jusqu'à -37%.**

## NORD PAS DE CALAIS



### Assemblée Générale du 5 octobre 2021 à Boulogne sur Mer.



Le président Philippe Blaise ouvre cette assemblée générale.

Il est heureux de nous retrouver après le covid qui a empêché notre AG prévue à l'origine à Lesquin.

Nous sommes relativement peu nombreux, (58 présents ou représentés) la peur du Covid plane encore, de plus nous sommes à l'extrémité Est de notre région.

Il remercie Michel Beaugrand pour les 11 années de présidence et lui remet un cadeau souvenir.

Le vice président Albert Charlemagne nous rappelle l'ordre du jour puis demande une minute de recueillement après avoir cité nos amis disparus.

Le secrétaire Daniel Dujardin nous rappelle les activités de l'année 2020.

Le trésorier Jean-Paul Armengaud nous présente les comptes qui ont été contrôlés par MT Poissonnier. Il y a peu d'écritures et un solde positif.

Le tiers sortant du CA est réélu, il s'agit de Albert Charlemagne, Luc Gobé, Bruno Lecocq et Jean-Paul Armengaud.

Le conseil accueille 2 nouveaux membres: Dominique Leurent et Lionel Defoor.

La FFA et Agea se réunissent aujourd'hui pour trouver une solution au litige sur les 3% versés par les Cies. Nous ignorons bien sûr le résultat.

Il semble que la FFA pensait que seuls les 11.900 agents actifs étaient concernés, mais elle avait oublié les 30.000 retraités, invalides et conjoints.

La profession par son unité a montré sa force, ce qui a fait réagir le pouvoir politique.

Nous espérons tous une issue positive.

Philippe Rousset vice président des actifs région Hauts de France est venu nous parler de l'avenir de la profession.

Les retraités du GAN se réunissent sous la présidence de Dominique Dehot pour débattre de leurs problèmes particuliers.

Après l'apéritif et un très bon repas, nous nous dirigeons vers le célèbre Nausicaa de Boulogne sur mer.

Le site a été agrandi en 2018. Le nouveau grand bassin le plus grand d'Europe (20m de long, 8m de haut) est à couper le souffle.

Nous avons sous les yeux un ballet de 40 espèces qui peuplent le grand bassin, parmi elles, les requins gris, les sardines, les Sigans (poissons qui nettoient le fond du bassin) et la géante Raie Manta évoluent dans un spectacle grandiose.

Les récifs coralliens offrent un spectacle que seul l'océan a pu mettre en scène, une profusion de formes et de couleurs.

La journée s'est terminée par la visite de la brasserie des 2 Caps.

Merci à Luc Gobé l'organisateur de cette excellente journée.

**Daniel DUJARDIN**  
secrétaire



PACA



## Assemblée Générale du 17 septembre 2021 au Clos des Roses - 83600 FREJUS.



Le Président Richard DRIUSSI avec  
Jean-Louis JACOB, Président de PRAGA

Etaient présents : 26 Adhérents avec 23 procurations, Daniel SAUVAGE d'agéa sénior et Jean-Louis JACOB de la PRAGA.

Après un petit déjeuner d'accueil, le président RICHARD DRIUSSI nous souhaite la bienvenue et invite les épouses de nos adhérents à se rendre au Musée LOUIS DE FUNES à Saint Raphael pour une visite guidée .

### RAPPORT D'ACTIVITES

Nous étions confinés, nous avons pensé à nos adhérents :

- Soutien téléphonique auprès de nos Agents au début de la COVID 19 qui ont apprécié notre appel.
- Soutien à nos membres touchés par la catastrophe de la Vésubie et la Vallée de la Roya.
- Pendant cette période de confinement, les contacts étaient très limités, nous en avons profité pour remettre de l'ordre dans nos moyens administratifs : harmonisation du fichier des adhérents SIGAR permettant une meilleure communication entre nous. Ces informations avaient besoin d'être rafraîchies (merci Diego et Yves). - Récupération difficile des statuts et rapprochement avec le standard national (merci Patrick).

### A mettre en œuvre en 2021/2022

- Prévoir des activités au sein de chaque département par nos délégués départementaux et leurs adjoints : visite, concert, petit déjeuner d'informations, exposition
- RDV sportif, rando, golf pétanque etc... Il faut créer une dynamique de convivialité dans notre association.

### Rapport Financier présenté par Diego GONZALES

Remis à l'accueil dans un dossier avec les nouveaux statuts et la nouvelle lettre à entête. A la suite de la lecture du rapport financier, le quitus a été donné par l'Assemblée Générale.

Diego Gonzalez quitte sa fonction de trésorier et est remplacé par Yves Richard ce jour qui accepte le poste. Remerciements à DIEGO pour ses 10 années au sein de l'Amicale il est nommé :

MEMBRE D'HONNEUR de notre nouvelle association AGEA SENIOR PACA

### Composition du Bureau

Richard DRIUSSI Président

Yves RICHARD Vice - Président

Marie MERMET GUYENET Secrétaire

Diego GONZALEZ Trésorier démissionnaire.

Sylvain MOTTE Responsable Communication.

### Point sur nos retraites par RICHARD DRIUSSI

Le document envoyé par Bruno QUENTIN, vice-président CAVAMAC, est présenté à la tribune. Il est joint au compte rendu.

Les réactions de la salle sont vives :

- Pourquoi les compagnies nous laissent-elles tomber ?
- Il faut aller manifester à Paris. ...
- La Cavamac sert des retraites basses par rapport aux autres caisses.
- Nos retraites peuvent être amputées de 30%, impensable...

Notre association PACA s'était éloigné d'agéa sénior national. Aujourd'hui, il faut être derrière nos représentants pour les appuyer dans la négociation avec la FFA. Il est également nécessaire que notre information soit complète et permanente.

### Intervention de Jean Louis JACOB Président PRAGA

Le portefeuille Praga se compose de 57 000 retraites.

Intervention de la Praga représentée par Jean Louis JACOB au groupe de travail Actifs et Retraités lors des rencontres d'agéa sénior.

Nous pouvons nous inscrire gratuitement sur la plateforme BONJOURDOCTEUR pour toutes infos sur la Praga ex : le suivi des remboursements.

Seuls 27 % des adhérents PRAGA utilise l'extranet.

En 2022, les tarifs n'augmenteront pas, les garanties dentaires pour le contrat 300% seront majorées.

### Intervention de Daniel SAUVAGE représentant Gérard LEBEGUE Président National

Agéa sénior est très mobilisé de la suite pour nos retraites et invite nos politiques à la table des discussions.

Il est 13h, notre Président lève la séance et nous invite à passer à table où un bon repas nous attend sur la terrasse ensoleillée du CLOS DES ROSES.

Merci pour votre participation et à très bientôt.

PRENEZ SOIN DE VOUS ET DE VOS PROCHES.

Richard DRIUSSI Président  
Marie MERMET GUYENET Secrétaire

## BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ



Assemblée Générale du 9 novembre 2021  
à l'hôtel restaurant du Moulin des Ecorces à Dole (39).



Une assistance de plus de cinquante adhérents a répondu présent après cette longue période de crise sanitaire.

Cette assemblée s'est déroulée en présence de Marie Odile CORMIER Vice-Présidente d'agéa sénior, de Bernard MOUREY Président de MAG 3 Séniors, Administrateur et Trésorier Adjoint d'AGEA sénior et de Jean Paul RIBOLDI Président de Convergence Séniors.

Nous avons souhaité réunir également en tout début de la matinée, dans les même lieux, les assemblées générales des amicales de compagnie des régions Bourgogne et Franche Comté et leurs adhérents :

- D'AGAREGAN Bourgogne Franche Comté avec son Président André DELORME
- De MAG 3 Séniors Bourgogne avec son Président Maurice MARTIN
- De MAG 3 Séniors Franche-Comté avec son Président Michel ZIMMER

Le Président Michel Zimmer a ouvert l'assemblée générale par une minute de silence en mémoire des retraité(e) s qui nous ont quittés.

Après la présentation des différents rapports statutaires qui ont été soumis aux votes, Marie Odile CORMIER a pu prendre la parole pour nous parler du dossier des retraites en retraçant l'historique, la position des Compagnies, de la FFSA, l'intervention des politiques et du ministère dans le débat, et surtout le travail effectué par Gérard LEBEGUE avec Pascal CHAPELON (AGEA Actifs) pour aboutir à un accord, dont la signature doit intervenir en décembre, pérennisant pour 3 ans l'abondement des compagnies à hauteur de 2.5% au lieu de 3 % auparavant.

Cette journée très conviviale a pris fin autour d'une bonne table après ces deux années avec pour seuls échanges les visio-conférences...

**Michel Zimmer**  
Président AGEA Sénior Bourgogne Franche-Comté



## ALSACE



## Assemblée Générale du 15 octobre 2021 à Strasbourg

Après une année 2020 blanche due au Covid, l'Assemblée Générale 2021 s'est tenue dans la belle salle Renaissance de la Maison KAMMERZELL, lieu historique de Strasbourg.

La réunion a été organisée avec son talent habituel par Christine WEIBEL, responsable Loisirs et Action Sociale au sein du Comité agéa sénior-UNAAGAR Alsace. Nous accueillons ce jour 30 adhérents et enregistrons 49 pouvoirs. Nous avons le plaisir de constater la présence de 12 épouses accompagnantes, nous étions 56 personnes au repas, y compris les invités. Notre Amicale est actuellement forte de 89 membres, aucune démission n'a été enregistrée sauf celles liées aux décès.

Le Président Michel JENNY ouvre la séance à 10h en accueillant cordialement l'Assemblée et particulièrement les invités :

- Mme BOZON Laurence, responsable du Grand Est de la FEPEM (Fédération des Particuliers Employeurs de France)
- 2 Responsables représentant l'URSSAF
- Le Professeur Richard WELTER de l'Académie Rhénane
- Mr Jean Denis ZUMSTEEG représentant AGEA Alsace, le syndicat des actifs

Une minute de silence a été respectée en mémoire des collègues disparus.

### RAPPORT FINANCIER

Etienne LELEU, notre nouveau Trésorier de l'Amicale, ayant pris la succession de Joseph MULLER empêché par des problèmes de santé, a présenté le rapport financier. Un solde positif de 2.400 € pour l'année 2020 a été enregistré, portant nos réserves financières à 14.854 €. Vous trouverez en annexe le bilan de l'exercice 2020.

Gilbert GINTZ, réviseur aux comptes, ayant reconnu la qualité de ce bilan, nous demande de l'approuver, ce qui a été fait à l'unanimité.

Albert REY, ne désirant plus exercer sa fonction de réviseur aux comptes, a été remplacé par Daniel JOSSEAUME.

Ces nouvelles dispositions ont été acceptées à l'unanimité par l'Assemblée.

### RAPPORT MORAL du Président Michel JENNY

Le Président présente le bilan des réunions du bureau pour la période 2019/2020.

Le bureau s'est réuni 6 fois en présentiels : 1 fois en visio, 2 séances ont dû être annulées pour covid. En outre le Président a participé aux réunions agéa sénior les 19.11.2020 en visio et le 30.09.2021 à PARIS.

Participation régulière aux réunions d'AGEA Alsace qui nous a accordé une subvention qui est passé de 1.000 à 2.000 €.

L'AG de 2019 a été annulée suite à un référendum effectué auprès des membres.

Il souligne l'opération « Pains d'Épices » pour Noël, organisée de main de maître par Guy et Christine WEIBEL.

**LA BONNE NOUVELLE :** les nombreuses interventions auprès des parlementaires alsaciens, en liaison avec les actifs, pour les alerter sur la volonté des Cies d'arrêter leur financement de 3% de notre régime complémentaire, ont permis d'aboutir à un accord intervenu officiellement le 14 octobre entre FFA et AGEA, quant à la prolongation de la participation des Cies au financement de notre régime à hauteur de 2,5%.

Le Président nous précise qu'il consacre en moyenne 3 jours par mois à AGEA Senior, et ce avec toujours grand plaisir.

Cette année nos adhérents :

Jean Claude et Bernadette SECKLER ont fêté leurs noces de Palissandre (65 ans de mariage)

Roger et Christiane KLEIN ont fêté leurs noces de Diamant (60 ans de mariage)

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité.

### LOISIRS

Christine WEIBEL nous fait un résumé du voyage du 14 au 21 septembre dans la région aquitaine, une découverte de BORDEAUX, BIARRITZ, BAYONNE, LOURDES, CAHORS et THIERS. Beau périple apprécié par l'ensemble des participants.

Elle nous présente déjà le prochain voyage « La Baie de Somme » du 18 au 22 mai 2022, des invitations seront envoyées prochainement à tous les adhérents.

### INTERVENTION DE NOS INVITES sur le thème « Bien vieillir à domicile »

L'annonce d'une nouvelle convention collective pour les emplois à domicile, assortie de l'avance du crédit d'impôt en janvier 2022, soulèvent bien des questions, notamment celles qui concerne le financement et le choix des intervenants.

Deux organismes essentiels traitant la question de l'emploi d'un salarié à domicile, ont été invités par Christine Weibel. Indépendants mais appelés à une convergence, les deux organismes se sont rencontrés pour la première fois à notre AG, ce qui a permis de présenter tous les outils nécessaires à l'embauche d'un salarié à domicile, documentation à l'appui.

Mme BOZON, responsable Grand Est de la FEPEM, présente la Fédération des Particuliers Employeurs de France, qui informe et conseille les particuliers employeurs et les représente auprès de l'ensemble des institutions publiques, les collectivités régionales, départementales et locales.

Au niveau national, la FEPEM représente 3,4 millions de

# La vie des régions

particuliers employeurs qui emploient à leur domicile 1,4 millions de salariés. C'est 1 ménage sur 10 qui fait appel à l'emploi à domicile. C'est le libre choix de la personne intervenant au domicile avec un coût limité par l'absence de frais d'un tiers gestionnaire et les aides financières qui ont retenu notre attention.

Mme BOZON fait une mention particulière pour le CESU qui permet au particulier employeur de déclarer son salarié.

C'est alors qu'interviennent Mesdames BALEAU et AMOROSO qui prennent la parole en tant que Déléguées de l'URSSAF. Conseillères Urssaf, elles ont apporté les informations et les meilleures solutions pour les emplois familiaux. Elles ont répondu aux questions administratives et aux problèmes soulevés par notre Assemblée, et mis à disposition des documents.

## Le Professeur Richard WELTER

Il nous fait d'abord découvrir les bienfaits de la méditation, initiation à l'appui. La pratique de la méditation devient un chemin de libération ancré dans le présent, détente et harmonisation du corps physique jusqu'à la découverte de l'essence de son être intérieur. Elle améliore l'équilibre psychique, le développement personnel et nous conduit à une compréhension plus

profonde du sens de la vie.

Ensuite, il nous fait un exposé sur les trois nourritures essentielles de l'être humain : les aliments, l'air et les impressions. Ainsi, nous devons veiller à leur qualité et quantité. Des exemples sont donnés pour chacune des nourritures. Depuis le 20<sup>e</sup> siècle, on sait que matière et énergie sont intimement liées (relation d'Einstein). Le professeur WELTER montre en particulier l'importance d'être conscient quand nous mangeons, quand nous respirons et l'importance de la présence de toutes les impressions que nous recevons du monde extérieur mais aussi de notre monde intérieur (pensées, émotions, sensations).

Nous nous sommes tous retrouvés à table pour apprécier un excellent déjeuner à la fin duquel notre tombola traditionnelle a fait une fois de plus des heureux.

Et pour clôturer cette journée de retrouvailles, nous avons eu le plaisir de faire la visite du Musée des Arts Décoratifs du Palais ROHAN.

**Roger KLEIN**  
Secrétaire Adjoint

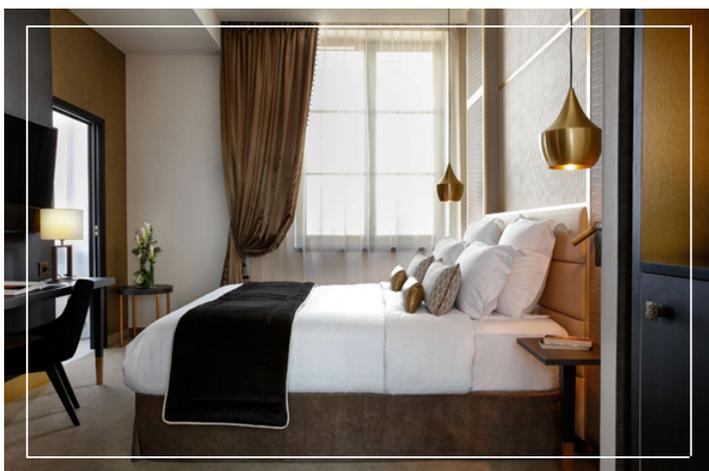


Situé en plein cœur du quartier du Montparnasse, l'hôtel **Niepce Paris, Curio Collection by Hilton** allie élégance et modernité pour offrir à votre séjour un écrin de calme et de raffinement.

Bénéficier dès à présent d'un tarif préférentiel AGEA Senior en réservant par téléphone ou par e-mail.

**01 83 75 69 20**  
**contact@niepceparis.com**

Pensez à préciser à la réservation votre **code entreprise "COR12"**



4 rue Niepce - Paris, 75014



ZENPARK - Paris Montparnasse  
Château  
EFFIA - Montparnasse Catalogne



Gare Montparnasse



Pernety - Ligne 13



## BRETAGNE



### Assemblée Générale du 15 octobre 2021 à Guemene sur Scorff (56).

Sur 222 adhérents, 94 étaient présents ou représentés. La participation est plus faible que les années précédentes, mais pour une « reprise », elle peut être qualifiée de satisfaisante. Au cours des années 2020 et 2021, 23 nouveaux adhérents nous ont rejoint.

#### Assemblée Générale Ordinaire

**Ouverture** : à 10H00, le Président Yves TREVILLY a procédé à l'ouverture de notre Assemblée Générale. Les conjoints accompagnateurs nous quittent alors afin d'entamer une visite guidée de la petite cité de GUEMENE sur SCORFF.

Après l'habituel hommage aux disparus, nous avons pris connaissance des rapports d'activités 2019 et 2020 du Président de l'Amicale. L'A.G 2019 s'étant tenue « en numérique », nous avons repris le compte-rendu de 2019 dont peu de collègues avaient eu connaissance l'an dernier. Le rapport est validé par l'A.G à l'unanimité des votants.

#### Rapport financier, par Michel HUARD, Trésorier de l'Amicale

Les recettes 2020 se sont élevées à 10605,85€, et les dépenses à 6471,80€, soit un excédent de 4134,05€, exceptionnellement élevé en raison de l'annulation de notre A.G l'an passé.

Quitus donné à l'unanimité par l'Assemblée Générale. Le contrôleur aux comptes, Alain GUIVARCH, valide la comptabilité de l'année écoulée, et propose à l'A.G de donner son accord. Ce qui est fait à l'unanimité des votants.

**Elections** : Les mandats de André HABEAU, Jean-Noel RANNOU et Yves TOMBETTE arrivaient à échéance, les 3 ont été réélus à l'unanimité.

Notre collègue Ronan ROMIEUX intervenait en qualité de Secrétaire National, et nous a apporté différentes informations. La plus importante étant la conclusion d'un accord entre la FFA et agea/Cavamac, pérennisant nos retraites au niveau actuel, sans augmentation des cotisations des actifs. Ronan nous a

également informé du projet de transformation d'agea en « Fédération », afin d'ouvrir le champ des possibles pour l'avenir.

#### Assemblée Générale extraordinaire

Cette A.G avait pour seul ordre du jour, la modification de nos statuts, afin de les mettre en conformité avec les statuts types proposés par agea sénior national. Le texte du projet de statuts avait été transmis à tous nos adhérents avec la convocation. L'Assemblée Générale Extraordinaire a validé à l'unanimité des votants, présents ou représentés, l'adoption de ces nouveaux statuts.

Notre Amicale régionale s'appellera désormais : agea sénior Bretagne

A la suite de ces 2 A G tous les participants ont rejoint en autobus l'établissement « Chez Robic » à PONTIVY où le déjeuner (convivial) nous a été servi. Après quoi, nous sommes revenus à GUEMENE sur SCORFF pour une dégustation d'andouille, précédée de moultes explications techniques, fournies par l'artisan fabricant de ce produit emblématique de la cité.

Merci à tous, et rendez-vous à VANNES en 2022.



# La vie des régions

## MIDI-PYRÉNÉES



### Assemblée Générale du 21 octobre 2021 à Carcassonne

Michel ESQUIROL, Président, remercie les présents d'avoir répondu à l'invitation malgré les distances et le temps pour les parcourir.

Une minute de silence est respectée à la mémoire de nos collègues disparus depuis 2 ans.

Il présente les invités :

- Daniel SAUVAGE, Président Adjoint d'agés sénior, qui représente Gérard LEBÈGUE, Président.

- Bruno QUENTIN, Agent en exercice, qui parlera de CAVAMAC et PRAGA.

- Alain LARTIGUE, Président des Agents AGEA Occitanie. Bruno QUENTIN comme d'habitude est clair dans ses explications et déterminé quand le problème sur les retraits est évoqué.

Maurice MOLINIER, ancien Président du SNAGAN intervient. Il demande à Bruno QUENTIN, à l'AGEA et agés sénior de durcir le dialogue avec la FFA.

Le programme de la matinée fait place à :

1) AG extraordinaire et application des nouveaux statuts.

Il est proposé de modifier l'application de notre amicale, à l'unanimité notre amicale deviendra agés sénior Occitanie.

2) Suit l'AG ordinaire : le compte rendu d'activité et le compte rendu de la trésorerie sont approuvés à l'unanimité.

Michel ESQUIROL précise à l'assemblée que le bureau est démissionnaire en bloc et que la nouvelle équipe formée avec des anciens et des nouveaux procédera à l'élection du conseil d'administration.

Il remercie ceux qui l'ont aidé pendant ces 4 dernières années et plus particulièrement Yves LEBLANC qui a œuvré de nombreuses années pour le syndicalisme et notre amicale.

S'en suit la partie festive, un apéritif convivial et un excellent repas sont servis dans les salons de ce Relais et Châteaux. La journée pour ceux qui le souhaitent se termine au Golf voisin avec une initiation.

Situé à PARNAY sur le coteau qui surplombe la Loire entre Saumur et Montsoreau le **DOMAINE DE ROCFONTAINE** est exploité depuis trois générations, selon la tradition :

- Vendanges manuelles à 90%
- Vinification traditionnelle

DOMAINE DE ROCFONTAINE



Si un jour vous passez à Parnay, c'est en empruntant les rues étroites de cette commune que vous parviendrez jusqu'aux caves de Truffeau du Domaine.

*Je serais heureux de vous accueillir.*

**Adhérents agés sénior** : vous bénéficiez  
d'une réduction de **15%**  
sur vos achats de superbes vins Saumur Champigny et Saumur Blanc

Bon de commande  
au dos

# La vie des régions

## AUVERGNE - RHÔNE ALPES



### Assemblée Générale du 22 octobre 2021 à l'hôtel "Le Cottage" à Chaunas L'Amballan

Après l'accueil d'une cinquantaine de participants autour d'un café, nous avons commencé notre AG par le mot du Président et l'hommage à nos confrères disparus pendant l'année.

Nous avons le plaisir de compter parmi nous Gérard LEBEGUE, notre Président National agéa sénior, et Christian BUTET, le Président de Région d'AGEA AURA, actif accompagné de son vice-Président, Eric PIQUET GAUTHIER. Daniel DUPUIS, Président Régional de REUSSIR SENIOR, nous honorait également de sa présence.

Après approbation par l'assemblée des différents rapports de gestion et d'activité de notre association, nous avons intégré au sein de notre conseil d'administration deux nouveaux membres, François CARON et Rémy CHOLEY.

En ordre de marche, nous avons désormais 12 délégués départementaux chargés d'animation et d'interface avec nos adhérents.

Gérard LEBEGUE et Christian BUTET, lors de leur allocutions respectives ont souligné le travail en équipe des actifs et des retraités et leur mobilisation sur le dossier FFA et surtout le succès de ce travail en commun.

Pour conclure, Gérard LEBEGUE annonce que les prochains mois devraient voir naître un grand projet d'évolution de notre organisation.

Il nous invite enfin à poursuivre ensemble notre chemin, à rester unis et solidaires et à nous rappeler que "l'isolement est l'ennemi de l'indépendance".

En fin de matinée, 55 convives se sont retrouvés autour d'un excellent déjeuner dans la joie et la bonne humeur. Les photos de notre syndic Maurice PERFETTI immortalisent le sérieux de nos débats mais plus encore la convivialité de cette belle journée passée ensemble.

## BON DE COMMANDE à adresser à : **DOMAINE DE ROCFONTAINE**

accompagné de votre règlement par chèque : **7 ruelle des Bideaux - 49730 PARNAY**

**Tél. : 02 41 51 46 89 - Port. : 06 09 28 33 83 - E-mail : [domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr](mailto:domaine-de-rocfontaine@wanadoo.fr)**

Commande possible site agéa sénior [www.ageaseniior.fr](http://www.ageaseniior.fr) / code partenaire : ageaseni

Caisse de 6 ou 12 bouteilles	Prix Public en € TTC	Prix agéa sénior en € TTC	Qté	Total
Saumur Blanc 2020 Cuvée Tradition	7,20	6,12		
Saumur Blanc 2020 Cuvée Orée des Bois	8,20	7,10		
Saumur Champigny 2020 Cuvée Tradition	6,20	5,27		
Saumur Champigny 2018 Cuvée Vieilles Vignes	9,00	7,70		
<b>Nouveauté</b> : Nouvelle Cuvée sur le millésime 2019 en Saumur Champigny Cuvée Zéro Soufre		8,00		
			Sous total	
			Frais de port par 12 bouteilles : 26 € Frais de port par 24 bouteilles : 34 € OFFERT à partir de 36 bouteilles	
			<b>TOTAL €TTC</b>	

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : .....

Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

## PAYS DE LA LOIRE



### Assemblée Générale du 30 novembre 2021 au Château de l'Hoirie à Beaucouze (49)

Nous nous sommes retrouvés 31 personnes, dont 8 femmes, autour du café d'accueil.  
Nous avons reçu 57 pouvoirs.

Jean-Pierre CHATELLIER souhaite la bienvenue à tous.

Il nous rappelle que notre amicale est constituée de 224 adhérents, soit un taux de représentativité de 37%.  
Le rapport d'activités présenté par la secrétaire, ainsi que le rapport financier présenté par Didier BOURRUT LACOUTURE ont été adoptés à l'unanimité.

Le bilan financier détaillé par Didier BOURRUT LACOUTURE présente un solde positif de 4155,86 euros.

Après vote, les cotisations 2022 sont maintenues à 42€ pour les adhérents et 32€ pour les conjoints.

Afin d'animer le weblog de notre amicale, Jean-Pierre fait appel à un volontaire qui souhaiterait s'y investir pour le faire vivre.

Le problème de recrutement est récurrent. Pour y pallier, agéa sénior a signé avec AGEA, un accord qui permet à Mme RAMOND, secrétaire d'AGEA SENIOR de :

- consulter le fichier des actifs de plus de 62 ans
- les contacter pour leur proposer les différents services d'AGEA en vue de préparer leur future retraite, ainsi que ceux d'agéa sénior.

Jean-Pierre CHATELLIER se propose de contacter tous les retraités de notre région qui n'ont pas la double appartenance, amicale de compagnie et amicale de région.

A partir de janvier 2022, le bulletin sera envoyé uniquement aux adhérents à la double appartenance, excepté les adhérents de 85 ans et plus.

Un accord entre la FFA et AGEA sera ratifié en décembre.  
La participation des Compagnies à notre régime RCO passera de 3 à 2,50%.

Les compagnies s'engagent pour 3 ans.

La revalorisation du point RBL sera de 1%. Nous ne connaissons pas encore celle du RCO.  
AGIRC-ARCCO + 1% en novembre.

Agéa sénior, structurée en association, étudie la possibilité d'évoluer en fédération, afin notamment de pouvoir ester en justice.

Pascal CHAPELON a succédé à Patrick EVRARD, comme nouveau président des actifs.

Notre prochaine Assemblée Générale devrait avoir lieu en mai 2022 AU PUY DU FOU.

Après un bon déjeuner, nous nous sommes rendus au CARRE COINTREAU, où les effluves d'oranges dans la distillerie ont aiguisé nos papilles. Après la visite guidée, nous avons pu déguster un cocktail rafraichissant puis passage par la boutique, bonnes idées pour NOEL.

Jean-Pierre CHATELLIER, remercie chaleureusement tous les participants.

**Martine HERVÉ**



## NORMANDIE



### Assemblée Générale du 5 octobre 2021 à Bagnoles-de-l'Orme

Après avoir respecté une minute de silence en hommage aux adhérents décédés dans l'année, la Présidente apporte quelques informations sur l'association.

L'effectif de l'amicale est de 157 adhérents, il reste stable du fait de la souscription de 5 BUA en 2020 et 13 en 2021.

L'amicale a été enregistrée à la Préfecture avec la nouvelle dénomination « agéa sénior NORMANDIE ». Les nouveaux Statuts ainsi que son adresse correspondant à celle de la présidente ont également été déposés en Préfecture.

La Présidente a donné ensuite la parole aux divers intervenants parmi lesquels se sont exprimés :

Claude Sohier, trésorier de l'association, a présenté le résultat financier de l'amicale. Les comptes ont été approuvés à l'unanimité.

Pierre Épineuse, Syndic d'agéa sénior, a présenté à l'assistance l'actualité d'agéa sénior.

Jean-Marie Martin, en charge des dossiers sociaux a fait état de son action sociale au 30 septembre 2021 et apporté des indications concrètes pour effectuer des démarches sur les sites Internet AMELI et PRAGA.

Lors de l'assemblée générale et du conseil d'administration Hugues Lescure a été élu trésorier à l'unanimité et Claude Sohier a été élu en tant que trésorier adjoint.

Suite à ces réunions les présents ont participé au déjeuner servi au SPA du Berry avec un apéritif offert par agéa sénior NORMANDIE, puis ont profité d'une promenade autour du lac de Bagnoles-de-l'Orme.

La présidente  
**Mireille Gruyer**



## ILE DE FRANCE



### Assemblée Générale du 14 octobre 2021



Les obligations statutaires permettent enfin une rencontre ! Le 14 octobre, nous tenons nos AG ordinaire et extraordinaire dans une brasserie proche du pont de l'Alma. De nouveaux membres entrent au conseil. Notre président Jean-Marie Lemire nous informe des réformes importantes de nos structures qui nécessitent une nouvelle AG extraordinaire le 18 novembre en visioconférence, le quorum n'étant pas atteint. Les 31 présents ou représentés voteront à l'unanimité les divers rapports exposés. Les nouveaux statuts seront validés le 18 novembre.

Nous traversons la Seine pour nous rendre au restaurant Les Ombres, cinquième étage du Musée du Quai Branly, sous un soleil d'automne, avec une vue superbe sur la tour Eiffel. Un repas de grande qualité nous attend, les conversations vont bon train dans cette atmosphère parisienne, ce qui nous a laissé peu de temps pour une photo souvenir. Nous avons retrouvé notre conférencière pour une promenade à travers les « Arts Premiers » des divers continents. L'architecture particulière de ce musée construit en 2006 permet en cheminant quelques minutes dans la pénombre sur cette allée centrale tortueuse, de nous préparer mentalement à nous immerger dans les œuvres illustrant l'originalité des civilisations d'Asie, d'Océanie, d'Afrique et d'Amérique.

Nous ne chercherons pas à polémiquer sur le terme « premier » : le meilleur, l'initial ou le primaire, le plus ancien...

A la lumière de notre sensibilité actuelle, ces œuvres observées faites de matières brutes : terre, argile, paille, bois, colorations végétales sont remarquablement écologiques.

Mais qu'elles servent à des offrandes religieuses, au don/contre-don, à remercier les esprits, au respect des traditions, peu importe, elles sont époustouflantes de finesse, de qualité et démontrent une intelligence artistique tout à fait surprenante de leurs auteurs inconnus.

Voici quelques photos pour illustrer ce propos. En espérant qu'elles vous donneront envie de faire le voyage dans ce musée lors d'une prochaine visite à Paris.

Il nous a été précisé que ce dernier a engagé une profonde étude pour répertorier l'origine de l'arrivée des œuvres et que certaines seront rendues à leur pays, n'ayant pas été acquises de manière légale.



Anne-Marie Rétif, photos de Gilles Gomez, Philippe Gauthier. Source : site musée quai Branly.fr  
Pêle-mêle de l'Asie à l'Océanie en passant par les Amériques et l'Afrique...



# La vie des Amicales de Compagnies



Assemblée Générale  
du 7 décembre 2021  
au 30 rue Olivier Noyer 75014 Paris,  
la Maison des Agents.

C'est la première réunion en présentiel depuis la création de Swissaga Sénior en 2019.

Nous réunissons 8 adhérents, présents ou représentés.

Les participants, qui découvrent les lieux, sont ravis de se retrouver.

Yves Maître, président, ouvre la séance en remerciant les participants de leur présence.

Le secrétaire, Jean-François Rousset, est absent après une opération assez lourde. Yves Maître présente le rapport moral de l'année 2020.

Yves Bérard, qui a remplacé Jean Louis Choulay, démissionnaire, au poste de trésorier présente le rapport financier de l'année 2020.

Les rapports sont acceptés.

**Intervention de Gérard Lebègue, président d'agéa sénior :** Gérard explique les missions d'agéa sénior.

Gérard revient sur le conflit avec la FFA et explique que le nouvel accord n'a été possible que grâce à la cohésion de la famille de l'assurance, agéa, agéa sénior et Cavamac.

Denis Vincent conteste le terme de succès employé par Gérard qui s'engage à lui envoyer tous les documents de la négociation.

Gérard pense qu'il est nécessaire de renforcer les pouvoirs d'agéa sénior en cas de nouveau conflit et explique que le bureau travaille sur un projet de réforme des statuts avec l'aide d'Henri Debruyne, président du

Medi (think tank spécialisé sur les problématiques liées aux systèmes de distribution).

Gérard explique la portée de l'accord passé avec agéa, accord qui fait d'agéa sénior un prestataire de services pour agéa et qui va nous permettre d'identifier en amont les futurs retraités et ainsi d'augmenter le recrutement.

Pascal Minier demande si Swissaga nous aide. Yves Maître explique que Swissaga nous soutient depuis le début et que nous échangeons beaucoup d'informations. Yves Maître précise que nous avons demandé à participer à la commission « Ambition 10 » qui travaille sur le projet d'entreprise des agents et leur départ à la retraite.

Concernant la compagnie, Yves Maître explique que nous n'avons encore aucun soutien de Swisslife mais qu'il est en négociations avec Pierre Francois, nouveau Directeur Général, pour obtenir pour les retraités les mêmes remises que celles accordées aux agents actifs.

Il n'y a pas de nouvelles élections au bureau cette année.

Après la démission de Jean Louis Choulay, le bureau de Swissaga Sénior est donc constitué de :

- Yves Maître, président,
- Jean Francois Rousset, secrétaire,
- Yves Bérard, trésorier
- Patrick Volant, syndic.

Yves Maître clôt l'Assemblée Générale.

L'Assemblée Générale est suivie d'un déjeuner au restaurant Les Artistes.



# La vie des Amicales de Compagnies



Congrès du 12 et 13 octobre 2021  
à Bastia

Notre présidente, Marie-Odile CORMIER a ouvert l'assemblée Générale par la minute de silence en souvenir de nos chers disparus. L'assistance a écouté les différents rapports. Après un buffet de spécialités Corse, l'après-midi vit se succéder les intervenants suivants :

- Mr Philippe PERETTI, adjoint au maire, délégué à la mise en valeur du patrimoine de la ville de Bastia. Après ses mots d'accueil et de bienvenue, il présenta sa ville de Bastia et la région.

- Mr Jacques de PERETTI, direction AXA, conseiller du Président. Il fit le point sur l'actualité de la compagnie, et rappela quelques souvenirs communs avec les agents présents. Il rassura l'assistance en précisant, que avec Patrick COHEN et Guillaume BORY, ses successeurs à la tête d'Axa France, les agents généraux étaient « entre de bonnes mains ». Sur la question de Jean MARTIN VIVIER concernant les discussions avec la FFA sur notre régime de retraite, il fut répondu que nos montants de retraite ne seraient pas modifiés, mais que les compagnies estimaient que notre régime était fondé sur des hypothèses très « conservatrices » (montant important des réserves).

- Mr Olivier BIANCONI, écrivain et conférencier : le thème de son intervention était « Napoléon, une histoire corse ». Il nous présenta une conférence très intéressante sur l'histoire de la famille BONAPARTE et l'histoire de la Corse pendant cette période. Nous avons tous appris beaucoup de choses, ignorées habituellement du grand public, et notamment sur Louis Napoléon BONAPARTE, devenu Napoléon III. Mr BIANCONI répondit volontiers aux questions posées par la salle.

- Mr Thierry SUIN, président de Réussir. Il remercia les retraités sur le lobbying effectué par eux auprès des politiques (sénateurs et députés) concernant le régime de retraite des agents généraux. Deux points d'actualité importants à souligner : le client, toujours au cœur de la stratégie (1 client sur 4 vient par internet),

et la responsabilité sociale d'entreprise (réchauffement climatique et catastrophes naturelles). Il mit ensuite l'accent sur la force du réseau (les agences sont restées ouvertes pendant toute la pandémie de covid) et sur les bons résultats enregistrés sur le marché des particuliers, grâce à de nouveaux produits. Les nouveaux outils informatiques mis en place par la compagnie facilitent aussi le travail. Le taux de syndicalisation se maintient autour de 70%, et, en 2022, 1/3 des agents généraux Axa auront moins de 5 ans d'ancienneté. Le nombre d'agents est reparti à la hausse, après une période de baisse.

- Gérard LEBEGUE, président d'agéa senior : après avoir remercié Marie-Odile CORMIER pour son invitation, Gérard LEBEGUE évoque un paradoxe : il doit remercier la FFA qui grâce à son action de remise en cause du financement de nos retraites a permis une nouvelle solidarité entre actifs et retraités qui sont bien membres d'une « même famille ». Le travail de lobbying fait notamment par les retraités a payé et un certain nombre d'adhérents se sont « réveillés ». Concernant l'organisation d'agéa senior, Gérard Lebegue fait le point sur toutes les actions entreprises et répond aux questions de la salle et notamment à celle-ci : « qu'est agéa senior ? Une fédération ? un syndicat ? » Réponse : c'est une union d'associations juridiquement indépendantes (amicales de région et amicales de compagnies). Mais l'Union agéa senior a la délégation pour pouvoir contacter directement les adhérents de ces différentes associations.

La journée se termina avec la soirée de gala organisée dans l'enceinte du palais des gouverneurs (ancienne citadelle, musée de Bastia), où chacun apprécia la gastronomie corse.

Le congrès se poursuit le mercredi 13 octobre avec une journée touristique et conviviale en direction du Cap Corse.





téléfleurs  
ENVOYÉ AVEC LE CŒUR

-15%

Pour tout dire avec  
des fleurs !

Anniversaire, mariage, naissance, remerciements, départ en retraite, deuil ? Ne laissez pas la distance vous éloigner de vos proches ou vos amis ! Exprimez vos émotions avec une livraison de fleurs, 7j/7 partout en France et dans le monde.

Commandez sur [www.telefleurs.fr](http://www.telefleurs.fr)

Pour tous les adhérents AGEA, profitez d'une remise immédiate de **15%** sur votre commande de fleurs (hors livraison). Indiquez **le code promo AGEA15**, votre remise se calcule automatiquement avant le paiement. Les frais de livraison sont de 9,95 €.

*Téléfleurs, une marque du groupe Euroflorist*



## AMICALE des AGENTS et COLLABORATEURS RETRAITES du Groupe GENERALI

(Association Loi de 1901)

« Restons unis et solidaires !.. »

### Assemblée Générale du 8 Septembre 2021

L'Amicale des Agents et Collaborateurs Retraité du Groupe Générali s'est réunie le 08 Septembre en Assemblée Générale organisée par le Président M. Orgeas, à l'hôtel les 2 Rives à Banassac (Lozère).

Le Président a ouvert la séance à 18H en invitant les participants à observer une minute de silence en mémoire de nos collègues disparus(e)s.

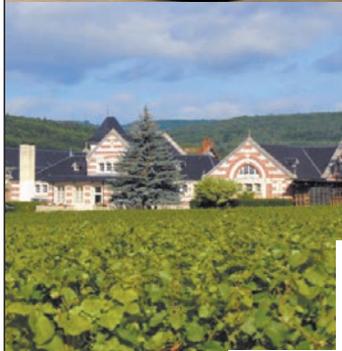
Le compte rendu financier, présenté par notre trésorier M. Ronchaud a été voté à l'unanimité. Le solde de notre compte en Banque s'est amélioré d'environ 3 000 € étant donné que, suite au Covid, il y a eu moins de déplacements.

Notre Président a ensuite pris la parole pour le compte rendu moral qui a été voté à l'unanimité.

A cause du Covid, la visite annuelle à Paris n'a pas eu lieu. Néanmoins notre Président a obtenu de nouveau une participation de 5 000 € de la Cie.

Il nous a informé de l'évolution des discussions en cours concernant la participation des Compagnies à notre régime de retraite. Une réponse définitive devrait intervenir d'ici la fin d'année. Nous vous tiendrons au courant.

Réélection du tiers sortant : Orgeas Jean Luc - Collot Bernard et Marquis Gérard à l'unanimité.



## Grands vins de Bourgogne

Propriétaire - Vinificateur - Éleveur

Visites de caves

Découverte des vignes

Dégustation *(de préférence sur rendez-vous)*



**HENRI DE VILLAMONT**

Rue du Dr Guyot – 21420 Savigny-lès-Beaune

Renseignements : [contact@hdv.fr](mailto:contact@hdv.fr) – 03 80 21 50 59

[www.henridevillamont.fr](http://www.henridevillamont.fr)

# Sorties & Voyages

Orgeas Jean Luc reste Président.

Kathy le Port organisera de nouveau un repas à Paris en Janvier 2022.

La prochaine assemblée se tiendra en Juin 2022 à Colmar.

M. Furiet et M. Collot organiseront une Sortie à Verdun en Mars 2022.

La prochaine réunion avec la Direction à Paris est prévue pour le mois de novembre.

Le Président clôture la séance et nous invite à boire l'Apéro.



☎ : 03 80 21 50 59  
Email : contact@hdv.fr

*L'abus d'alcool est dangereux pour la santé. A consommer avec modération.*

## BON DE COMMANDE

A retourner à l'adresse suivante :  
Henri de Villamont  
Rue du Dr Guyot  
21420 SAVIGNY LES BEAUNE

**Minimum 20% de remise  
pour les adhérents AGEA**

	Appellation	Prix Public	Prix AGEA Sénior	Quantité	Total
B	Bourgogne chardonnay 2016 <i>non boisé</i>	<del>10,60 €</del>	8,50 €		
L	Pouilly Fuissé Vaudrans 2016 <b>Wine Enthusiast 90/100</b>	<del>24,60 €</del>	19,20 €		
A	Savigny lès Beaune 2017	<del>26,90 €</del>	21,00 €		
N	Pernand Vergelesses 2019	<del>29,00 €</del>	23,40 €		
C	Meursault 2016 <b>Decanter Argent</b>	<del>47,50 €</del>	37,50 €		
	Chassagne Montrachet 1er cru "les Embazées" 2019	<del>62,90 €</del>	49,80 €		
R	Bourgogne Hautes Côtes de Beaune 2020	<del>15,90 €</del>	12,50 €		
O	Chorey les Beaune 2018	<del>20,80 €</del>	16,20 €		
U	Savigny lès Beaune "Les rouvettes" 2019	<del>27,90 €</del>	21,80 €		
G	Savigny lès Beaune 2019 VIN NATURE SANS SOUFRE AJOUTE	<del>27,60 €</del>	21,50 €		
E	Pommard 1er cru "Les charmots" 2016	<del>46,10 €</del>	35,95 €		
	Chambolle Musigny 1er cru "Les Feusselottes" 2017 <b>Bettane &amp; Dessauve 15/20</b>	<del>56,95 €</del>	47,90 €		

Adresse de facturation et de livraison :

NOM.....  
Prénom.....  
Ville.....  
Téléphone.....  
Adresse mail.....

<b>SOUS TOTAL</b>	
Ma commande est inférieure a 150€, j'ajoute les frais de port	+15,00€
<b>NET A PAYER</b>	

Je joins à ma commande un chèque à l'ordre suivant : Henri de Villamont.  
Je note que ma commande sera expédiée après encaissement du règlement.

Les millésimes indiqués sont sous réserve de disponibilité. Un remplacement peut être proposé en cas de nécessité.

**Signature obligatoire :**

## ALSACE



## Voyage dans le Sud Ouest du 14 au 21 septembre 2021

Enfin ! Nous voilà partis avec une trentaine de participants pour ce voyage reporté par 3 fois ! Quel plaisir de se retrouver pour découvrir un riche programme en Aquitaine et Pays Basque !

Notre voyage Aller en direction de Bordeaux s'est fait en avion pour rester frais et dispos pour découvrir, avec notre car alsacien qui nous attendait à l'aéroport dès notre arrivée, l'élégante ville sur les rives de la Garonne. Bordeaux (fondée au 1<sup>er</sup> s. av. JC. sous le nom de BURDIGATA) s'est métamorphosée en une métropole raffinée présentant un intérêt exceptionnel par sa merveilleuse architecture, son environnement séduisant, ce qui la fait désigner comme une des principales destinations touristiques de France.



Nous avons particulièrement apprécié la visite de la Cité du Vin qui est un centre culturel ultramoderne et futuriste dédié au vin et à sa production dans le monde entier. Une dégustation de vin au choix et un déjeuner au 7<sup>e</sup> étage, ce lieu emblématique ouvert le 1<sup>er</sup> juin 2016, nous a surpris par ses dimensions avec ses 3000 m<sup>2</sup> abritant 14000 bouteilles. La magnifique façade des quais, le Port de la Lune, la Place de la Victoire, ses beaux immeubles bourgeois, ses édifices religieux inscrits au Patrimoine Mondial, méritent bien qu'on la surnomme « Perle d'Aquitaine ». Bien entendu, une dégustation s'imposait aussi dans un domaine viticole et c'est au Château CORBIN à Montagne St Emilion que nous avons apprécié grâce à Nicolas REAMBAUD les bons crus en plein dans le vignoble.

C'est en bateau privatisé que nous avons fait notre magnifique excursion dans le Bassin d'Arcachon. L'île aux Oiseaux, les parcs à huîtres, les villages ostréicoles de la presqu'île du Cap Ferret qui ont conservé leurs traditions, quel bel espace naturel ! Et qu'elles étaient bonnes, les huîtres au restaurant L'ESCALE !

Le Pays Basque et sa mythologie, une bien belle découverte avec la visite des grottes de SARE, 3<sup>e</sup> site le plus visité du Pays Basque. Ses galeries, la formation géologique si particulière méritent bien son classement dans le réseau européen Natura 2000.

AINHOA, typique village bâti au XIII<sup>e</sup> s., classé parmi les plus beaux villages de France nous a offert sa richesse architecturale, avant de découvrir ESPELETTE capitale du piment où nous avons fait une visite guidée des plantations suivie de dégustations.

BIARRITZ, accueillante et élégante, est devenue depuis quelques années la plus californienne des villes européennes où surf et « lifestyle » en font le paradis des surfeurs. Plus de 10 écoles de surf accueillent les néophytes et c'est la seule ville à avoir le label « ville de surf 3 étoiles » créé par la Fédération Française de surf en 2015.

L'empereur Napoléon III et l'Impératrice Eugénie qui y séjournaient au milieu du XIX<sup>e</sup> s. y ont laissé leurs marques.

Nous avons appris que BIARRITZ dispose de 2 noms en basque : Biarritz et Miarritze qui furent normalisés par l'Académie de la langue basque, privilégiant la première forme. Son titre de « station hydrothermale et climatique » depuis 1912 est bien mérité pour son climat doux, le beau spectacle de l'océan et ses vagues puissantes. Ses sources d'eaux salines font aussi de Biarritz une station thermale spécialisée dans le traitement du lymphatisme.

Nous avons aussi visité BAYONNE, entre influences basques et gasconnes, une ville d'art et d'histoire, chaleureuse. Connue pour ses célébrissimes fêtes, c'est aussi l'âme basque, sa culture, sa gastronomie qui en font une ville de charme et de caractère.

Bien sûr, en parlant de gastronomie, nous avons fait un arrêt chez un artisan du jambon pour un exposé sur les techniques de fabrication, la visite du saloir suivie de la traditionnelle dégustation avant de nous rendre dans une Cidrerie pour déguster des spécialités basques.

Nous avons continué jusqu'à PAU, ville natale d'Henri IV, qui porte son royal passé. Située aux portes des Pyrénées, la capitale du Béarn avec son imposant château, une nature omniprésente, offre douceur de vivre et raffinement.



Une très belle étape : LOURDES ! Une première visite par petit train touristique, suivie d'un temps libre a permis à chacun de découvrir à sa guise ce haut lieu de la spiritualité et même d'assister à la messe du dimanche. Lourdes accueille chaque année 6 millions de pèlerins ou visiteurs du monde entier, dont environ 60 000 malades et invalides. C'est le 4<sup>e</sup> lieu de pèlerinage catholique en fréquentation après le Vatican. Deuxième ville hôtelière de France après Paris, Lourdes est devenue une des grandes étapes des chemins de St Jacques.



Après LOURDES, direction CAHORS que nous découvrons à bord d'un train touristique avec un excellent et sympathique « Conducteur/Accompagnateur » digne d'un Conférencier, qui nous a surpris par l'étendue de ses connaissances historiques, agrémentant avec beaucoup d'humour notre périple à travers le centre historique aux ruelles tortueuses. CAHORS nous a aussi surpris par ses riches hôtels particuliers, son célèbre pont Valentré, le plus beau pont fortifié d'Europe inscrit sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco et seul pont avec trois tours.

Nous avons continué en direction de Brive la Gaillarde, surnommée le « Portail du Midi ». Son nom vient du celte « Briua » signifiant « pont » et le mot gaillarde vient de la construction de la puissante enceinte qui résista à tous les sièges que cette ancienne cité fortifiée, capitale du Limousin, a dû affronter. Nous avons admiré son patrimoine architectural, des constructions du XII<sup>e</sup> s. et aussi de la Renaissance et du XIX<sup>e</sup> s.

Notre route nous a amenés ensuite vers le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne qui concentre des paysages d'une beauté à couper le souffle. Des paysages d'exception, une faune et une flore remarquables, le Parc est le plus grand Parc Naturel de France métropolitaine avec une superficie de 395 000 hectares.

Nous nous arrêterons à THIERS, cité médiévale et coutelière pour visiter un atelier de coutellerie avec démonstration de montage d'un couteau. Près de cent entreprises et un musée sont consacrés à la coutellerie.

Des achats ont été effectués.

Pour notre dernière étape, nous avons choisi le HARRAS NATIONAL DE CLUNY, cité médiévale, en profitant de notre passage pour bénéficier d'une remarquable visite guidée des installations situées sur les fondations de l'ancienne et célèbre Abbaye. Beau moment que cette visite ! Pouvoir s'approcher de très près, voir l'exaltation du cheval qui cherchait des caresses, son regard, c'était une vraie communication, il ne lui manquait plus que la parole ! Nous avons apprécié la présentation de 8 chevaux, en particulier un impressionnant Percheron de plus de 700 kg, chevaux que nous avons pu caresser dans leurs stalles tout au moins pour les plus courageux d'entre nous ! Plus de 200 ans d'histoire équestre ont forgé une identité à ce haut-lieu du patrimoine, où les écuries datant du début du 19<sup>e</sup> s. sont remarquablement intégrées dans un beau parc arboré au cœur de CLUNY. Après notre déjeuner à l'Hostellerie d'Eloïse, c'est le retour en Alsace, mais avant de nous séparer, comme d'habitude, le dernier verre de l'amitié servi avec un cocktail dînatoire en cours de route nous a permis de nous projeter dans le futur pour le projet 2022 « BAIE DE SOMME ».

*« Le véritable voyage de découverte ne consiste pas à chercher de nouveaux paysages, mais à avoir de nouveaux yeux »*

Marcel PROUST

**Christine WEIBEL**

## AGÉA SENIOR AU C2I DE DEAUVILLE

Les chambres régionales agéa de Bretagne, Normandie, Pays de Loire et Centre Val de Loire ont organisé un congrès interrégional et intersyndical (C2I) à Deauville les 15 et 16 novembre 2021.

350 agents ont suivi ce congrès, participant à des réunions, des formations, et déambulant pour voir les nombreux partenaires : sociétés de courtage, téléphonie, informatique, assistance, protection vol, expertise après sinistre, recours et assistance, stés de remplacement de pare-brise, etc.

Quatre partenaires « maison » s'ajoutaient à la liste et étaient regroupés : Praga, Agéa, agéa sénior et Cavamac.

Le stand agéa sénior était tenu par Mireille Gruyer, présidente de agéa sénior Normandie et Yves Trévilly, président de agéa senior Bretagne. Gérald Paquet, président du Centre Val de Loire ne pouvait pas participer, et Jean-Pierre Chatellier, président des Pays de Loire et par ailleurs président adjoint de agéa sénior, a eu un empêchement de dernière minute.

Nombreux sont les agents qui sont passés sur le stand de agéa senior. Yves Trévilly, par ailleurs animateur du stage « anticiper pour bien préparer son départ à la retraite » en a profité pour faire la promotion de ce stage.

Ce C2I se déroule chaque année : en 2018 à Fontevraud, en 2019 à Angers ; l'an prochain ce sera à Saint-Malo.



## NOS PEINES :

### AQUITAINE

Jacques DUBOIS 43410 ASCAIN  
Jean GARY 33650 LA BREDE

### BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Jean PEGON 71850 CHARNAY LES MACON

### BRETAGNE

Jacqueline MAUBUCHON 35135 CHANTEPIE  
José DU LAVOUER 35400 SAINT MALO  
Jean BILLON 29400 LANDIVISIAU

### CHAMPAGNE ARDENNES

Christiane LEPAGE 51300 VITRY LE FRANCOIS  
Michel CHOLET 51300 ST AMAND SUR FION

### ILE DE FRANCE

Pierre VAUSSARD 14800 TOURGEVILLE

### LANGUEDOC

Lucien AURIOL 34000 MONTPELLIER

### LORRAINE

Albert SCHREINER 57100 THIONVILLE

### PAYS DE LA LOIRE

Paul BALME 72300 SABLÉ SUR SARTHE  
Jean TAPON 85000 LA ROCHE SUR YON  
Claude GAUDIN 72500 CHATEAU DU LOIR  
Raymond DRONNEAU 44380 PORNICHET

### PICARDIE

Georges HAAS 60800 CREPY EN VALOIS

### POITOU CHARENTES

Jacques BLANCHARD 17400 ST JEAN D ANGELY

### MIDI PYRÉNÉES

Gérard FONTAINE 66000 PERPIGNAN

### NORD PAS DE CALAIS

Michel DESBROSSE 62500 ST OMER  
Jean MACHU 59540 CAUDRY

### NORMANDIE

Hubert PUEL 14000 CAEN

### RHÔNE ALPES

Bernard LORIZON 63100 CLERMONT-FERRAND  
Camille DONZEL 73800 LES MOLETTES  
Henri JULLIEN DE POMMEROL 63300 THIERS

## Hommage à Bernard LORIZON

Un Ami fidèle et dévoué nous a quittés le 20 octobre dernier, à l'âge de 78 ans, en la personne de Bernard LORIZON qui fut Agent Général du GAN à Clermont Ferrand de 1977 à 2003. Dès l'arrêt de "sa vie active", il se mit à la disposition des Agents retraités et devint rapidement Président de l'Amicale des Agents retraités d'Auvergne : "AGAR AUVERGNE" de 2004 à 2015, amicale dans laquelle il a investi beaucoup de son temps et de son énergie pour la défense de nos intérêts.

Son entregent et sa faconde bien connue faisait l'unanimité auprès des Adhérents qui lui accordaient volontiers leur confiance et leur amitié.

Par ailleurs, c'est Bernard LORIZON qui a eu l'excellente idée, chaque année, en adressant ses bons vœux, d'envoyer une boîte de chocolats aux épouses survivantes, autre signe d'amitié très apprécié ...

A son épouse et à ses enfants, nous adressons nos très sincères condoléances.

Jean-Claude et Eliane COUDARD

Bernard était une personnalité auvergnate, une figure singulière.

Chacun se souvient de sa voix dans nos réunions : il n'avait pas besoin de micro.

Il assénait ses vérités et faisait ainsi "du bien" à notre démocratie de professionnels libéraux parfois trop timorés.

Il a donné beaucoup de lui-même dans la plupart de nos instances professionnelles.

C'est lui qui m'a ouvert les portes de "son" auvergne et je ne l'oublie pas.

C'était notre ami.

C'était mon ami.

Gérard LEBÈGUE  
Président d'agéa sénior



## Hommage à Pierre VAUSSARD

Pierre VAUSSARD nous a quittés brusquement.

Il a succombé à un accident vasculaire cérébral, après que d'autres ennuis de santé l'aient, depuis quelques semaines, un peu éloigné de ses activités habituelles.

Nous gardons de Pierre le souvenir d'un homme courtois, dévoué, et fidèle à ses engagements bénévoles.

À la suite d'une carrière de quarante ans d'agent général, et l'organisation d'une succession professionnelle familiale réussie, Il se met au service des agents retraités.

En 2011, lors du renouvellement du conseil d'administration de l'UNAAGAR, nous sommes, l'un et l'autre, candidats. Élus ensemble, j'apprécie immédiatement sa disponibilité, son dévouement et sa rigueur.

Après sa présidence de MAG3 SENIORS, il accepte de prendre la fonction de secrétariat général de notre union nationale. Également trésorier de l'amicale de la région « Ile de France », sa proximité de notre bureau parisien lui permet de mettre ses qualités au service des adhérents de nos associations.

Fidèle à sa discrétion bien connue, il a souhaité partir dans la stricte intimité.

Nous ne pouvons pas lui rendre l'hommage qu'il méritait amplement.

Toutefois, au nom d'AGÉA sénior, de ses adhérents, et de son président, j'adresse à Chantal, son épouse, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

Nos chaleureuses pensées vous accompagnent en ces moments difficiles !

Pierre EPINEUSE



**Agéa sénior présente ses sincères condoléances aux familles.**

## NOUVEAUX ADHÉRENTS

ABADIE Thierry	88100 ST DIE DES VOSGES
ANTON Pierre	33260 LA TESTE DE BUCH
AUBRY Christian	56800 TAUPONT
BATBY Philippe	40330 ARSAGUE
BELLY Jean-Marc	73170 YENNE
BILLY Janine	50430 LESSAY
BLANC Yves	84150 JONQUIERES
BRAUD Hubert	49100 ANGERS
DUPRIEU Philippe	28200 CHATEAUDUN
FILLIOL Daniel	71600 PARAY LE MONIAL
GRESSET Jean Marc	39250 CENSEAU
GUIOT Pascal	42210 ST SAUVEUR EN RUE
HAMM Charles	67260 SARRE UNION
HASSLER Christophe	38200 VIENNE
LAUGIER Michel	84400 APT
LE BORGNE TOUCAS Françoise	13100 AIX EN PROVENCE
MARION Robert	71600 PARAY LE MONIAL
MOUCHET Catherine	74140 EXCENEVEX
MULTON Jean-Louis	36220 LUREUIL
PAUCHET Annick	45190 TAVERS
STECK Stephane	39270 SARROGNA
THOMAS Philippe	59240 DUNKERQUE
THUILLIER Jean Francois	51120 SEZANNE
VANNINI Jean-Pierre	20600 BIGUGLIA
VARNIER Fabrice	44500 LA BAULE
VERON Thierry	18700 AUBIGNY SUR NERE
WOIRGARD Michel	33127 MARTIGNAS SUR JALLE

# Conseil d'Administration **agéa sénior**

## PRESIDENT



**Gérard LEBEGUE** (origine AdR AURA)  
1, route de la Deille 63490 USSON  
☎ 06 70 13 78 33  
✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr

## PRESIDENT ADJOINT



**Jean-Pierre CHATELLIER** (origine Adr Pays de La Loire)  
34 bis, La Bigotière 44690 MAISON S/ SEVRE  
☎ 02 40 54 52 68 ☎ 07 77 37 07 66  
✉ jp.chatellier@wanadoo.fr

## VICE-PRESIDENT



**Daniel SAUVAGE** (origine AdR LANGUEDOC)  
12, Chemin du Mas Magot 30340 MONS  
☎ 04 66 83 14 90 ☎ 06 80 18 99 82  
✉ mds30@orange.fr

## VICE-PRESIDENT



**Marie-Odile CORMIER** (origine AdC REUSSIR Sénior)  
5, rue des Boulaies 58320 GERMIGNY s/ Loire  
☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54  
✉ marie-odile.cormier@orange.fr

## SECRETAIRE GENERAL



**Ronan ROMIEUX** (origine Adc Sagamm senior)  
4, rue des mésanges 56530 QUEVEN  
☎ 02 97 05 05 48 ☎ 06 07 83 77 23  
✉ ronan.romieux@wanadoo.fr

## TRESORIER GENERAL



**André COMBIER** (origine Adc Agaregan)  
15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES  
☎ 06 07 32 51 53  
✉ combierandre@orange.fr

## Secrétaire adjoint



**Pascal ROBIN** (origine Adr AURA)  
12, rue Virgile  
42100 SAINT ETIENNE  
☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29  
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

## Trésorier adjoint



**Bernard MOUREY** (origine Adc Mag3 seniors)  
4, rue Joachim du Bellay  
70300 LUXEUIL LES BAINS  
☎ 03 84 40 14 66 ☎ 06 13 82 20 27  
✉ bmh.mourey@gmail.com

## ADMINISTRATEURS



**Jean-Luc BONNEFOI** (origine Adr Centre Val de Loire)  
58, rue Grande 36800 SAINT GAULTIER  
☎ 06 12 42 37 61  
✉ bonnefoi36@gmail.com



**Michel JENNY** (origine Adr Alsace)  
32, rue Gal. De Gaulle  
68340 RIQUEWIHR  
☎ 03 89 49 01 08 ☎ 06 09 31 30 56  
✉ jenny.michel@wanadoo.fr



**Gérard ALEXANDRE** (origine Adc Afaregan)  
Les Rives du Parc  
70, quai du Héron 59500 DOUAI  
☎ 03 21 91 51 08 ☎ 06 88 71 97 83  
✉ galexan59@gmail.com



**Yves MAITRE** (origine Swiss Aga senior)  
105, rue de la Prévôté  
78955 CARRIERES SUR POISSY  
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66  
✉ ymaitre78@gmail.com

## SYNDIC



**Pierre EPINEUSE** Résidence Raoul Dufy - 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS (origine Adc Sagamm senior)  
☎ 02 35 64 95 40 ☎ 06 52 20 49 92 ✉ epineuse.ageasenior@gmail.com

## CONTROLEURS DES COMPTES



**Gérald PAQUET**  
Le Clos de la Saulaie  
41, Av. Pierre Mendès France  
45800 ST JEAN DE BRAYE  
☎ 02 38 21 60 83 ☎ 06 83 99 86 23  
✉ paquetgerald@orange.fr



**Jean-Luc ORGEAS**  
63, Boulevard Chantemerle  
73100 AIX LES BAINS  
☎ 09 52 19 66 71 ☎ 06 87 94 12 54  
✉ jlo73@hotmail.fr

## CONTROLEUR DES COMPTES suppléant



**Gérard STROTZ**  
9, rue Baugru  
88200 REMIREMONT  
☎ 03 29 62 05 11 ☎ 06 77 06 71 14  
✉ gerardstrotz@gmail.com

## CONSEILLERS DU PRESIDENT



**Charles CAILLAUD**  
35 Lalande Aubrun 36330 VELLES  
☎ 06 08 69 28 59 ✉ c6.caillaud@orange.fr



**Jacques BIGOT**  
11, rue du Point du jour 86200 LOUDUN  
☎ 06 08 71 93 00 ✉ jacquesbigot@wanadoo.fr



**Christian COEURE**  
9 B, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU  
☎ 06 07 09 98 11 ✉ christian.coeure@orange.fr

Président et membres honoraires : Georges BELAT / Jean LAISSUS / Michel MOULETTE



# Répertoire des Présidents d'Amicales de REGIONS

Adhérentes à agéa sénior

**BRETAGNE** 006  
22 29 35 56  
**Yves TREVILLY**  
  
30, Bd. De Roche bonne  
35400 SAINT MALO  
☎ 02 99 20 18 68  
📞 06 83 04 11 40  
✉ yves.trevilly@wanadoo.fr

**NORMANDIE** 017  
14 27 50 61 76  
**Mireille GRUYER**  
  
15, rue Greenock  
76450 CANY-BARVILLE  
☎ 02 35 97 59 34  
📞 06 80 07 33 02  
✉ mireille.gruyer.old@orange.fr

**ILE DE France** 019  
75 77 78 91 92 93 94 95  
**Jean Marie LEMIRE**  
  
Résidence Caroline  
27, rue des Champs  
76190 YVETOT  
☎ 01 49 60 71 85  
📞 06 77 50 52 73  
✉ manjarimelire@gmail.com

**PICARDIE** 018  
02 60 80  
**Georges BELAT**  
  
6, rue du Bloc  
02250 MARLE  
☎ 03 23 20 07 34  
📞 06 85 84 87 47  
✉ george.belat@orange.fr

**Pays de la Loire** 021  
44 49 53 72 85  
**Jean-Pierre CHATELLIER**  
  
34 bis, La Bigotière  
44690 MAISON s/  
SEVRE  
☎ 02 40 54 52 68  
📞 07 77 37 07 66

**NORD- PAS DE CALAIS** 016  
59 62  
**Philippe BLAISE**  
  
23, avenue Pointcaré  
59700 MARCQ  
EN BAROEUL  
📞 06 09 10 66 70  
✉ philippe.blaise@orange.fr

**LORRAIN** 012  
54 55 57 88  
**Christian COEURÉ**  
  
Domaine de Bel Air  
9 B, rue Mi les  
Vignes  
54520 LAXOU  
☎ 09 50 70 56 92  
📞 06 07 09 98 11  
✉ christian.coeure@orange.fr

**POITOU- CHARENTES** 009  
16 17 79 86  
**Danilo CORNUAULT**  
  
13, rue Garesche  
17320 St JUST LUZAC  
☎ 05 46 85 26 51  
📞 06 27 16 62 48  
✉ tdacor@aol.com



**ALSACE** 001  
67 68  
**Michel JENNY**  
  
32, rue Gal.  
De Gaulle  
68340 RIQUEWIHR  
☎ 03 89 49 01 08  
📞 06 09 31 30 56  
✉ jenny.michel@wanadoo.fr

**LIMOUSIN** 011  
19 23 87  
**Jacques CESSAT**  
  
56, rue du Gué Giraud  
87200 SAINT JUNIEN  
☎ 05 55 02 90 39  
📞 06 12 04 51 33  
✉ jacquescessat@aol.com

**CHAMPAGNE-ARDENNE** 008  
08 10 51 52  
**Claude PARADIS**  
  
3, rue des mésanges  
10440 TORVILLIERES  
☎ 03 25 78 40 99  
📞 06 72 87 06 63  
✉ claudepara10@yahoo.fr

**AQUITAINE** 002  
24 33 40 47 64  
**Pierre FABRE**  
  
17, rue de  
Strasbourg  
47000 AGEN  
☎ 05 53 96 56 31  
📞 06 72 75 33 91  
✉ pierre.fabre8@wanadoo.fr

**LANGUEDOC** 010  
30 34 48  
**Daniel SAUVAGE**  
  
12, Chemin du  
Mas Magot  
30340 MONS  
☎ 04 66 83 14 90  
📞 06 80 18 99 82  
✉ mds30@orange.fr

**BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ** 005  
21 25 39 58 70 71  
89 90  
**Michel ZIMMER**  
  
21, Boulevard des Alliés  
70000 VESOUL  
☎ 03 84 78 44 61  
📞 06 80 73 57 33  
✉ zimmer.michel@orange.fr

**CENTRE VAL DE LOIRE** 007  
18 28 36 37 41 45  
**Gérald PAQUET**  
  
Le Clos de la Saulaie  
41, Av. Pierre Mendes  
France  
45800 ST JEAN DE BRAYE  
☎ 02 38 21 60 83  
📞 06 83 99 86 23

**MIDI-PYRÉNÉES** 015  
09 11 12 31 32  
46 65 66 81 82  
**Michel ESQUIROL**  
  
17, route de Monclar  
32300 St MARTIN  
☎ 05 62 66 51 02  
📞 06 72 44 29 83  
✉ danielle.esquirol@orange.fr

**AUVERGNE RHÔNE-ALPES** 020  
01 03 07 15 26 38 42 43  
63 69 73 74  
**Pascal ROBIN**  
  
12, rue Virgile  
42100 SAINT ETIENNE  
☎ 04 77 37 87 12  
📞 06 80 59 44 29  
✉ pascal.robin.1088@orange.fr

**MEDITERRANEE- PACA-CORSE,DOM-TOM** 014  
04 05 06 13 20  
83 84 97 98 99  
**Richard DRIUSSI**  
  
376 C, Chemin du Paradou  
06560 VALBONNE  
☎ 04 93 12 07 83

# Répertoire des Présidents d'Amicales de Compagnies

adhérentes à aréa sénior

## ACRAVIVA (Abeille & Paix) - Cie AVIVA 104



Président  
Michel GARREAU  
Lieu dit LE MAS  
24800 CHALAIS EN PERRIGORD  
☎ 06 70 07 32 81  
✉ michelgarreau@wanadoo.fr

## MÉDICALE DE France 105



Président  
Jean-Pierre BUFFAGNI  
1, Boulevard Philippe Daste  
17480 LE CHÂTEAU D'OLERON  
☎ 06 86 96 50 10  
✉ jpbuffagni@yahoo.fr

## AGAR-AZUR—Cie AZUR Assurances 106



Présidente  
Bernadette DEMANGE  
12, rue Jacques Prévert  
94880 NOISEAU  
☎ 01 45 9 0 06 72 ☎ 06 16 47 02 56  
✉ br.demange@gmail.com

## AACRG – Cie GÉNÉRALI 107



Président  
Jean-Luc ORGEAS  
63, Boulevard Chantemerle  
73100 AIX LES BAINS  
☎ 09 52 19 66 71 ☎ 06 87 94 12 54  
✉ jlo73@hotmail.fr

## AGAREGAN - Cie GAN 108



Président  
Gérard ALEXANDRE  
Les Rives de Parc - 70, quai du Héron  
59500 DOUAI  
☎ 03 21 91 51 08 ☎ 06 88 71 97 83  
✉ galexan59@gmail.com

## SAGAMM-Senior - Cie MMA 109



Président  
Jean Philippe MARTIN  
6, allée des roitelets  
44250 SAINT BREVIN LES PINS  
☎ 06 24 30 15 47  
✉ jeanphilippe.martin44@gmail.com

## MUTUELLE DE POITIERS - Cie Mut.de Poitiers 110



Président  
Marcel RETAILLEAU  
477, rue des Embruns  
85440 TALMONT SAINT HILAIRE  
☎ 02 51 20 34 69 ☎ 06 08 21 50 89  
✉ retailleau\_marcel@orange.fr

## REUNIR SENIOR - Cie THELEM 111



Président  
Louis Marie RICHARD  
15 bis, rue des Epinettes  
85800 SAINT GILLES CROIX DE VIE  
☎ 06 25 06 67 13  
✉ louismarie.richard@gmail.com

## SWISS AGA SENIOR 112



Président  
Yves MAITRE  
105, rue de la Prévôte  
78955 CARRIERES SUR POISSY  
☎ 01 39 70 53 89 ☎ 06 09 83 82 66  
✉ ymaitre78@gmail.com

## MAG3 Senior - Cie ALLIANZ Gpe 116



Président  
Bernard MOUREY  
4, rue Joachim du Bellay  
70300 LUXEUIL LES BAINS  
☎ 03 84 40 14 66 ☎ 06 13 82 20 27  
✉ bmh.mourey@gmail.com

## CONVERGENCES Seniors - Cie AREAS 117



Président  
Jean-Paul RIBOLDI  
9, Chemin des Prés  
25600 VIEUX CHARMONT  
☎ 09 87 77 72 20 ☎ 06 61 92 55 50  
✉ secreadis@gmail.com

## REUSSIR SENIOR - Cie AXA 118



Présidente  
Marie-Odile CORMIER  
5, rue des Boulaïses  
58320 GERMIGNY SUR LOIRE  
☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54  
✉ marie-odile.cormier@orange.fr

## M.d.P. Sénior - Cie Mutuelle du Poitou 120



Président  
Didier BOURRUT LACOUTURE  
7, rue Maurice Sibille  
44000 NANTES  
☎ 06 81 33 61 62  
✉ bourrutlacouture@yahoo.fr



ÉLUS agéa sénior à CAVAMAC

TITULAIRES	SUPPLEANTS
 <p><b>Jean MARTIN-VIVIER</b> 5, rue Sainte Croix 91157 ETAMPES ☎ 01 64 94 60 44 ☎ 06 08 46 20 38 ✉ jean@martinvivier.fr</p>	 <p><b>Régis MARTINIER</b> 43, Place Caffé 73000 CHAMBERY ☎ 04 79 62 68 02 ☎ 06 16 17 25 74 ✉ martinier@noos.fr</p>
 <p><b>Marie-Odile CORMIER</b> 5, rue des Boulaies 58320 GERMINY SUR LOIRE ☎ 03 86 68 87 08 ☎ 06 83 88 44 54 ✉ marie-odile.cormier@orange.fr</p>	
 <p><b>Jean-Luc BONNEFOI</b> 58, rue Grande 36800 SAINT-GAULTIER ☎ 06 12 42 37 61 ✉ bonnefoi36@gmail.com</p>	 <p><b>Pierre EPINEUSE</b> Résidence Raoul Dufy - 5, rue Hélène Boucher 76240 BONSECOURS ☎ 02 35 64 95 40 ☎ 06 52 20 49 92 ✉ epineuse.ageasénior@gmail.com</p>
 <p><b>Georges BELAT</b> 6, rue du Bloc 02250 MARLE ☎ 03 23 20 07 34 ☎ 06 85 84 87 47 ✉ george.belat@orange.fr</p>	 <p><b>Bernard PACAUD</b> 2, rue Picasso - Chez Barré 17770 ECOYEUX ☎ 05 46 92 06 56 ☎ 06 81 32 35 15 ✉ Bpacaud17@gmail.com</p>

REPRÉSENTANTS agéa sénior à PRAGA

 <p><b>Jean-Luc BONNEFOI</b> 58, rue Grande 36800 SAINT-GAULTIER ☎ 06 12 42 37 61 ✉ bonnefoi36@gmail.com</p>	 <p><b>Jacques CESSAT</b> 56, rue du Gué Giraud 87200 SAINT JUNIEN ☎ 05 55 02 90 39 ☎ 06 12 04 51 33 ✉ jacquesscessat@aol.com</p>
 <p><b>Charles CAILLAUD</b> 35, La Lande Aubrun 36330 VELLES ☎ 02 54 36 11 53 ☎ 06 88 69 28 59 ✉ c6.caillaud@orange.fr</p>	 <p><b>Pascal ROBIN</b> 12, rue Virgile 42100 SAINT ETIENNE ☎ 04 77 37 87 12 ☎ 06 80 59 44 29 ✉ pascal.robin.1088@orange.fr</p>
 <p><b>Michel GARREAU</b> Lieu dit LE MAS 24800 CHALAIS EN PERRIGORD ☎ 06 70 07 32 81 ✉ michelgarreau@wanadoo.fr</p>	 <p><b>André COMBIER</b> 15, Allée des Ecoliers 30900 NIMES ☎ 06 07 32 51 53 ✉ combierandre@orange.fr</p>

REPRÉSENTANTS agéa sénior à la CNRPL

 <p><b>Christian COEURE</b> Domaine de Bel Air –Entrée B 9, rue Mi les Vignes 54520 LAXOU ☎ 06 07 09 98 11 ✉ cnrpl@orange.fr Président du Conseil d'Administration Membre du bureau de la CFR</p>	 <p><b>Gérard LEBEGUE</b> 1, route de la Deille 63400 USSON ☎ 06 70 13 78 33 ✉ gerard.m.lebegue.18.auv@orange.fr Vice-président aux Professions Techniques Membre de la Commission Retraite à la CFR</p>	 <p><b>Jacques BIGOT</b> 11, rue de Pont du Jour 86200 LOUDUN ☎ 06 08 71 93 00 ✉ jacquesbigot@wanadoo.fr Suppléant Délégué de la CNRPL auprès de la CFR</p>
--	---	--

**BON DE COMMANDE à adresser à : CHAMPAGNE DE VENOGÉ**  
**À renvoyer : 33 avenue de Champagne - 51200 EPERNAY**

Bouteilles	Tarif €TTC Par bouteille	Offre AGEA SENIOR	Soit un prix Par carton	Nb de CARTONS	Total TTC
Cordon Bleu Brut - 75cl	36.00	-25%	162.00€ TTC		
Cordon Bleu Brut - 37,5cl	18.75	-25%	168.72€ TTC		
Cordon Bleu Brut Magnum - 150cl	72.50	-25%	163.11€ TTC		
Cordon Bleu Demi Sec - 75cl	36.00	-25%	162.00€ TTC		
Cordon Bleu Rosé - 75cl	45.00	-25%	202.50€ TTC		
Princes Blanc de Blancs - 75cl	69.00	-25%	310.50€ TTC		

Nom : .....

Adresse .....

.....

CP: ..... Ville : .....

Tél. : .....

Mail : .....

Franco de port à partir de  
**400€TTC** par adresse. Participation  
 aux frais de port de **20€TTC** pour  
 toute commande inférieure.  
 Paiement avant expédition de la  
 marchandise.

**TOTAL €TTC**

**\*Attention** pour vos commandes, merci de respecter  
 les conditionnements ci-dessous :

- Bouteilles 75 cl = carton de 6 bouteilles
- 1/2 bouteilles 37,5 cl = carton de 12 1/2 bouteilles
- Magnums 150 cl = carton de 3 magnums

Chèque joint à l'ordre de **CHAMPAGNE DE VENOGÉ**

Carte Bleue N° : .....

expire le mois..... année.....

N° de cryptogramme : .....

Date .....

Signature



Avantages AGEA SENIOR :  
25% de remise



*Noblesse oblige*

L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ, CONSOMMEZ AVEC MODÉRATION.